

LE DEVOIR

Je veux partir dans ma tête très loin très loin, et revenir dormir ici tous les soirs. Émile Martel «Le train de l'évasion»

160+

VOL. LXXXIX - N° 161

MONTRÉAL, LE MARDI 21 JUILLET 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le vrai duel Bouchard-Charest

Plusieurs observateurs ont comparé le prochain combat Bouchard-Charest à une lutte des générations, et ce, avec raison. D'un côté, le père autoritaire mais juste qui promet un bon gouvernement, de l'autre, le jeune vendeur sympathique qui nous offre l'assurance de ne plus nous dérangier avec un référendum.

Bien qu'il soit excellent négociateur et ardent partisan de la concertation, M. Bouchard représente en politique des valeurs qui sont plus celles de l'État représentatif, des réalités de l'État omnipotent et autocratique. Homme d'honneur et de parole, il ne laissera pas tomber les valeureux guerriers qui ont combattu pour des difficiles mais nécessaires réformes. Il défend son ministre de la Santé, Jean Rochon, par exemple, même si le consensus social et les critiques inlassables des libéraux de Jean Charest en font le responsable des lacunes du virage ambulatoire. Malgré tout, le premier ministre croit par-dessus tout que le mérite d'un bon gouvernement saura convaincre les électeurs de le choisir à nouveau pour les représenter.

Or, le mérite et le courage n'ont plus vraiment leur place dans une démocratie fonctionnelle où la représentativité triomphante choisira plutôt de s'intéresser aux besoins pressants, aux idées montantes et aux images qui séduisent plutôt qu'aux travaux éreintants.



Mario Cloutier

Jean Charest représente cette nouvelle tendance, cette réalité politique pragmatique. Il arrive au Parti libéral en rapatriant des éléments de gauche et de droite, en visant et l'arbre et l'écorce et entre les deux... Jean Charest est un surfeur formidable, un caméléon qui s'adapte ou adapte son discours selon les circonstances économiques, sociales et culturelles; qui tend la main à tout le monde et qui repasse pour ne pas oublier personne. In-saisissable, il paraît soutenir l'option de la spécialité, selon certains analystes, mais il n'est que mouvance et récupération.

Citant les grands chefs libéraux d'antan, il se les réapproprie, les vampirise sans vraiment les vider de leur substance, mais en les présentant au goût du jour, en les pliant à sa propre vision. Sa force réside en ce qu'il peut rallier tous les incédés à sa cause, ayant lui-même l'air de l'être un peu beaucoup par moment. Il peut ainsi attaquer de façon incessante le gouvernement sur des dossiers chauds en défendant et les uns et les autres. Sous son impulsion et ses séances de motivation où chaque député est amené au sein du caucus libéral à se fixer des objectifs face aux membres du gouvernement, le PLQ a transformé la période de questions de l'Assemblée nationale en foire d'empoigne. Visant la santé et des dossiers à parfum de scandale, les interventions des troupes de Jean Charest ont réussi à semer le doute. Et quand vient le temps de parler constitution, le chef libéral occulte le sujet. En fait, il dit implicitement que cette problématique n'est pas l'ordre du jour. L'important, dira-t-il en entrevue, demeure de «rallier le plus de gens à une cause commune» en persuadant les gens.

Charest démontre que l'important n'est plus de prévoir, mais de savoir s'adapter.

En fait, voilà le discours du politicien qui a fait sien le principe de représentativité politique. Dans cette mouvance, la question nationale prend inévitablement un rôle secondaire. A moins que les sondages ne démontrent un soudain regain d'intérêt pour la souveraineté et la tenue d'un référendum, le nouveau chef libéral ne s'encombrera jamais volontairement de cette question. Et si le vent tourne réellement, il restera toujours à M. Charest la possibilité de reprendre son discours nationaliste. Il saura fouetter l'ardeur des patriotes avec les «Maîtres chez nous» et autres formules réappropriées quand Ottawa exagérera sa mainmise sur les compétences québécoises. En politique contemporaine, M. Charest démontre que l'important n'est plus de prévoir, mais de savoir s'adapter.

Certains analystes voient pourtant peu de différence entre les chefs libéral et péquiste. On y voit deux avocats régionaux, ambitieux et conservateurs au sens propre et figuré du terme. Paradoxalement, si dans la démocratie fonctionnelle en action, les choix se confondent et les intérêts convergent, sur l'échiquier, les choix sur la question nationale seront désormais plus clairs. D'un côté, les souverainistes, de l'autre les fédéralistes. Tenant compte de l'aversion de l'électorat pour un référendum sur la souveraineté, le nouveau chef libéral assume le parti pris d'écarter carrément la thématique constitutionnelle. Il met fin au fédéralisme nationaliste du PLQ en décidant que la place du Québec au Canada n'est ni une priorité, ni un enjeu. Il en a décidé ainsi parce que les électeurs en ont décidé ainsi. Le raisonnement est logique, clair.

Mais, faut-il le rappeler, les électeurs refusaient de se prononcer lors de la tenue d'un nouveau référendum sur la souveraineté en 1995 quelques mois seulement avant de voter «presque oui»...

LES ACTUALITÉS

Grave accident d'autocar en Gaspésie, page A 4

LE MONDE

L'Algérie se défend à Genève, page A 5



DOSSIER

L'ancien Wall Street chinois au Patrimoine de l'Unesco, page B 1

Des médecins dans les filets du fisc

Le ministère du Revenu attrape 60 professionnels de la santé qui doivent un million en impôts

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministère du Revenu du Québec vient de mettre la main au collet de 60 médecins et professionnels de la santé qui avaient omis de déclarer leurs revenus pour les années 1994 à 1996 et à qui il réclame un million de dollars en impôts impayés.

Cette découverte découle de la comparaison des fichiers du fisc avec ceux de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, de la Commission de la santé et de la sécurité

du travail (CSST) et de la Société de l'assurance-automobile du Québec.

Le rapport d'activité résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements, daté du 31 mars 1998, indique que 352 professionnels de la santé ont reçu des honoraires de ces trois organismes au cours des trois années en cause sans, par contre, produire de déclaration de revenus.

De ce nombre, le ministère a constaté que 146 individus ne devaient pas produire de rapport d'impôt au Québec puisqu'ils résident à l'étranger ou dans une autre province

canadienne. Les honoraires qui leur ont été versés servaient à couvrir des soins obtenus par des Québécois en voyage à l'étranger du Québec.

Par contre, le fisc a expédié des avis de cotisation à 60 autres médecins et professionnels de la santé pour un total d'un million de dollars en impôts impayés pour les trois années en cause, a précisé au *Devoir* le sous-ministre adjoint responsable de la planification et des programmes, Michel Bordeleau.

VOIR PAGE A 8: FISC

Pièce montée



RENÉ MATHIEU LE DEVOIR

LES AMBULANCIERS ont envahi les rues du Vieux-Québec hier dans le but de sensibiliser le gouvernement à leurs demandes. Ils ont occupé l'édifice du ministère des Finances et dressé une imitation de lance-missile sous les fenêtres du ministre. Plus d'informations en page A 2.

Black acquiert un morceau de son futur quotidien

Il met la main sur The Financial Post en échange de quatre quotidiens ontariens

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Conrad Black, par l'entremise de Southam, est finalement parvenu à mettre la main sur *The Financial Post*. Le journal financier torontois sera intégré au nouveau quotidien national que Southam lancera dans la première semaine d'octobre.

Southam a pris une entente pour acquérir l'intérêt de 80 % que détient Sun Media Corporation dans *The Financial Post* Company qui publie *The Financial Post*, un quotidien financier d'envergure nationale qui tire à 100 000 exemplaires en semaine et à 200 000 le samedi. *The Financial Post* affiche des revenus annuels de 75 millions. Le solde de 20 % est détenu par la société britannique Pearson et il faut s'attendre à ce que Southam cherche à l'acheter à brève échéance.

VOIR PAGE A 8: BLACK

La Croix-Rouge se met à l'abri des saisies

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La Société canadienne de la Croix-Rouge a obtenu hier de la Cour de l'Ontario d'être placée sous la protection de la loi de la faillite. La démarche vise à donner du temps à l'organisme, qui fait l'objet de poursuites civiles de plus de cinq milliards, pour arriver à une entente à l'amiable avec ses créanciers. Son négociateur en chef, l'ancien premier ministre ontarien Bob Rae, a dit espérer que l'on pourra assurer la survie du plus grand organisme caritatif au pays.

Arrivée la semaine dernière à un accord avec les gouvernements des provinces et des territoires sur le transfert de ses actifs dans le domaine de la collecte et de la distribution du sang aux deux nouvelles agences du sang qui la remplaceront, la Croix-Rouge s'est engagée à verser tous les profits de cette vente à un fonds de dédommagement aux victimes de l'hépatite C. Alors que le prix de vente des actifs à la future Société canadienne du sang et Héma-Québec

VOIR PAGE A 8: CROIX-ROUGE

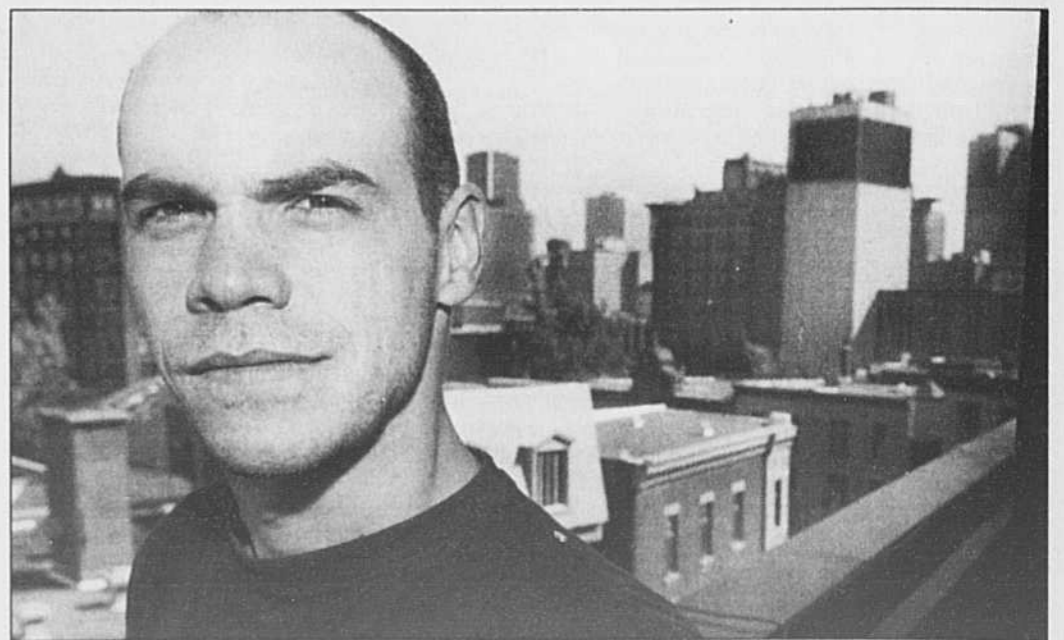
Le stand-up comic, c'est du sérieux

Marielle Léveillé, humoriste, est également une des rares diplômées universitaires sur l'histoire de l'humour au Québec. Elle observe que le genre *stand-up comic* a le vent dans les voiles ici comme ailleurs. Par exemple avec Maxim Martin, un des jeunes humoristes les plus prometteurs en ce moment, qui lance son premier spectacle solo ce soir, dans le cadre du Festival Juste pour rire.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Fallait le faire. Elle l'a fait. Marielle Léveillé a fait le lien entre Gilles Latulipe et Gilles Lipovetsky. On répète, pour bien se faire comprendre: l'humoriste Marielle Léveillé, que l'on vient encore de voir dans un spectacle du Festival Juste pour rire, mercredi dernier, a fait le pont entre le *king* des variétés québécoises et le prince de la sociologie française, théoricien de la postmodernité.

On ne rit pas. Et on s'explique. Avec son personnage d'Anita, «une *Mme Tupperware*», l'humoriste de 44 ans vient juste de terminer une tournée de 84 représentations, aux quatre coins du Québec, dans la troupe de Gilles Latulipe. Mais un peu avant de partir déridier la province, Mme Léveillé a obtenu une maîtrise de l'UQAM en déposant un mémoire de théâtre sur l'histoire de l'humour au Québec. Hier encore, en entrevue, pendant qu'elle réfléchissait



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: COMIC

Maxim Martin, un des jeunes humoristes les plus prometteurs.

MÉTÉO

Montréal	Ensoleillé	Québec	Ensoleillé le matin,
	se couvrant en		couvert l'après-midi
	après-midi.		Max: 28 Min: 13
	Max: 31 Min: 16		Détails, page B 4

INDEX

Agenda.....	B 6	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 6	Le monde.....	A 5
Avis publics.....	B 4	Les sports.....	B 5
Culture.....	B 8	Montréal.....	A 3
Dossier.....	B 1	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 2	Télévision.....	B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Afin d'accélérer les négociations pour obtenir une augmentation salariale

Quatre cents ambulanciers occupent les bureaux de Bernard Landry

Les moyens de pression entrepris par les techniciens ambulanciers, qui ne facturent plus leurs clients depuis jeudi afin d'obtenir une augmentation salariale, se sont amplifiés. Quelque 400 d'entre eux ont investi pendant plusieurs heures les bureaux du vice-premier ministre Bernard Landry en après-midi hier. Parallèlement cependant, des négociations étaient en cours à Montréal et une contre-proposition déposée par le syndicat laisse croire que les deux partis pourraient en arriver à une entente aujourd'hui.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Environ 400 techniciens ambulanciers ont occupé les bureaux de Québec du vice-premier ministre Bernard Landry hier pour accélérer les négociations concernant la majoration de leur échelle salariale.

«Nous sommes prêts pour la guerre», a martelé Yves Imbeault, président du Regroupement d'employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ). «Nous irons jusqu'au bout.» Pour joindre le geste à la parole, les syndiqués se sont présentés flanqués d'un char d'assaut et d'un porte-missile — hors d'usage, bien entendu.

Pendant ce temps à Montréal, le syndicat a déposé en fin de journée une contre-proposition en sommant ses employeurs d'y répondre le jour même sans quoi les syndiqués ne quitteraient pas les bureaux de Bernard Landry à Québec. M. Landry ne se trouvait pas à Québec au moment des événements.

Aux dires d'André Lavoie, qui négociait à Montréal pour le RETAQ, bien qu'elle comprenne un certain nombre de concessions, la contre-proposition serait de nature à satis-

faire les exigences salariales des syndiqués. Du côté patronal, on refusait d'en prédire le sort, mais on reconnaissait qu'elle pourrait offrir «des pistes de solution».

Loi 160

Par ailleurs, le RETAQ a clairement indiqué que si aucune entente n'était conclue, les moyens de pression s'intensifieraient, ignorant ainsi la menace d'application de la loi 160 qui plane sur ses membres. Dans cette éventualité, les employés perdraient une année d'ancienneté et deux jours de salaire pour chaque jour où ils exercent des moyens de pression, et ce, rétroactivement.

«Je ne peux pas prédire les réactions de nos membres si la loi 160 était appliquée», avertit M. Lavoie, mais ça risquerait d'être catastrophique. La manifestation d'aujourd'hui a pour but de montrer que les employeurs sont dans une position fragile.

Cette manifestation s'ajoute ainsi au refus des techniciens ambulanciers de remplir les formulaires de facturation, forçant ainsi depuis jeudi les 135 entreprises et coopératives de services ambulanciers du Québec à contacter elles-mêmes les

hôpitaux où ont été transportés les patients pour recueillir les informations nécessaires à la facturation.

Urgences santé, qui emploie 850 techniciens ambulanciers pour couvrir le territoire de la Communauté urbaine de Montréal et la ville de Laval, évalue à 60 000 \$ ses pertes journalières. La compagnie parapublique entend tout de même faire tout ce qui est possible pour récupérer les sommes qui lui sont dues auprès de ses clients.

Le RETAQ, qui représente 2900 des 3100 techniciens ambulanciers du Québec, réclame une majoration de l'échelle salariale de l'ordre de 8,5 % pour ses membres.

L'échelle Marois, du nom de l'arbitre Pierre Marois chargé d'analyser le niveau de responsabilité des techniciens ambulanciers et le salaire qui devrait s'y rattacher et qui s'est appliquée entre 1985 et 1991, stipulait que leur salaire devait se situer entre celui d'une infirmière auxiliaire et celui d'une infirmière diplômée.

Depuis l'abandon de cette règle, les syndiqués accusent un retard salarial, selon le RETAQ, de l'ordre de 8,5 %. Leurs salaires varient entre 13,69 \$ et 19,10 \$ et le RETAQ demande à ce que ces paramètres soient haussés à 14,80 \$ et 20,54 \$ respectivement.

Depuis le début de l'escalade dans les négociations, jeudi dernier, ni le refus de remplir les formulaires de facturation, ni la manifestation n'ont perturbé les services à la population.

Un observateur du comité des services essentiels a été désigné mais n'a pas eu à intervenir jusqu'à présent.



Les techniciens-ambulanciers ont occupé dans la joie pendant quelques heures hier après-midi à Québec les bureaux du vice-premier ministre Bernard Landry.

RENÉ MATHIEU LE DEVOIR

EN BREF

Conseils scolaires en Ontario: entente

Toronto (PC) — Les francophones et les anglophones ont réussi à signer une entente «historique», ayant mené à bien «l'une des négociations les plus complexes du secteur de l'éducation en Ontario», selon le coprésident de la Commission d'amélioration de l'éducation (CAE) de cette province, Dave Cooke. Au total, 18 conseils scolaires de langue anglaise et le nouveau conseil scolaire de langue française couvrant la plus grande partie du sud de l'Ontario viennent de conclure des ententes sur la mutation de membres du personnel et le transfert d'éléments d'actif et de passif au nouveau conseil de langue française. «Les responsables des conseils n'ont ménagé aucun effort pour répondre aux besoins des enfants. Je crois que ces personnes ont réussi parce qu'elles se sont concentrées sur cet objectif», a affirmé M. Cooke, en conférence de presse. «J'espère que nous ferons les manchettes dans tous les journaux du Québec, pour annoncer ces règlements à la population. À mes yeux, c'est absolument historique. Il s'agit d'un pas en avant majeur pour les droits des francophones en Ontario», a-t-il ajouté. Dans la région du centre sud-ouest, les conseils scolaires anglophones ont transféré à la nouvelle administration francophone 37 écoles, 456 membres du personnel et un budget de 13,6 millions \$.

Un paquebot en feu

Miami (AFP) — Un incendie a éclaté hier à bord d'un paquebot de croisière au large de Miami qui transportait plusieurs centaines de passagers vers les Caraïbes, alors que plusieurs navires des garde-côtes américains se dirigeaient sur les lieux, selon les images des télévisions américaines. Une épaisse fumée noire se dégageait de l'arrière du navire, près de la salle des moteurs. Un navire des garde-côtes équipé d'une lance à incendie tentait d'éteindre les flammes à l'arrière du bateau. «Le feu s'est déclaré dans la blanchisserie», selon le lieutenant des garde-côtes, Mark Woodring. Les passagers, équipés de gilets de sauvetage et dont le nombre n'était pas connu, ont été regroupés sur les ponts avant et supérieur du navire, en prélude à une possible évacuation. Le paquebot *Ecstasy*, appartenant à la compagnie *Carnaval Cruise Lines* battant pavillon libérien, venait de quitter Miami pour une croisière de quelques jours dans les Caraïbes, lorsque l'incendie s'est déclaré.

Curé recherché

Amqui (PC) — En Gaspésie, les recherches se poursuivent afin de retrouver le curé Laurent Leblanc, de Bonaventure. Les recherches s'effectuent actuellement dans le secteur de Val-Brillant. Les enquêteurs ont noté que la carte bancaire du curé a été utilisée vendredi soir à quelques reprises entre Matapédia et Val-Brillant, d'où la décision de poursuivre les recherches dans cette région. Le curé Leblanc, qui est âgé de 68 ans, est introuvable depuis vendredi. Il devait célébrer trois cérémonies religieuses samedi, dont un mariage, mais il ne s'est jamais présenté. Le curé Leblanc est propriétaire d'une voiture Toyota Camry, qui demeure elle aussi introuvable. Il avait cependant l'habitude de prendre des auto-stoppeurs.

Gagliano au Liban

Beyrouth (AP) — Le ministre canadien Alfonso Gagliano (Travaux publics et provisions) est arrivé hier dans la capitale libanaise où il est venu discuter d'une entente visant à améliorer le service des postes libanaises. L'entente qui sera signée demain porte sur un investissement de 92 millions en douze ans. Le partenaire canadien conservera les deux tiers des parts tandis que l'autre tiers sera offert au secteur privé du Liban. En raison de la guerre civile qui a bouleversé le Liban de 1975 à 1990, la poste a grandement souffert dans sa régularité et son efficacité. La société canadienne disposera d'un capital initial de 20 millions, selon l'avant-projet approuvé par le conseil des ministres, à Ottawa, il y a quelques jours. Ce projet représente le plus gros effort consenti par le Canada dans la phase de reconstruction que connaît le Liban.



Alfonso Gagliano

Panda cloné?

Pékin (AP) — Des scientifiques chinois espèrent pouvoir cloner un panda géant d'ici cinq ans et sauver ainsi l'espèce très menacée, rapportait hier l'agence officielle Xinhua. Selon le responsable de ce projet Chen Dayuan, les chercheurs vont tenter d'obtenir un panda en implantant une cellule de panda dans l'ovule d'une autre espèce animale. Cette «technique de clonage trans-espèces» est beaucoup plus complexe et difficile à mettre en œuvre que les autres techniques de clonage utilisées pour donner naissance à des animaux de ferme, a expliqué Chen Dayuan.

Bonjour Laval fait encore la manchette

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Directeur général des élections du Québec (DGE) poursuit toujours son enquête sur *Bonjour Laval*, un hebdomadaire dont le contenu a suscité la polémique lors de la campagne électorale municipale de 1997.

Un porte-parole du DGE a indiqué hier qu'une décision dans cette affaire devrait être rendue «d'ici quelques semaines». Le DGE avait déjà exprimé l'automne dernier de «fortes réserves» sur la légalité du contenu de *Bonjour Laval* en regard de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. *Bonjour Laval* a été cofondé par Claude U. Lefebvre, le père du candidat défait à la mairie Daniel Lefebvre. M. Lefebvre père avait décidé d'investir dans un nouvel hebdomadaire parce qu'il était insatisfait

de la couverture médiatique accordée au parti de son fils, l'Équipe lavalloise nouvelle (Élan). Le DGE avait remarqué que *Bonjour Laval*, par son contenu, favorisait constamment les candidats de l'Élan et défavorisait constamment les candidats de partis adverses.

Un mois après la défaite de l'Élan aux élections de novembre 1997, *Bonjour Laval* était vendu par ses fondateurs. La publication du journal a cessé définitivement en décembre.

L'avocat Jean Bertrand, agent officiel du Parti du ralliement officiel (PRO) de Gilles Vaillancourt, attend avec impatience la décision du DGE. C'est lui qui avait demandé, au nom du PRO, l'intervention du Directeur général des élections.

M. Bertrand a attiré l'attention des médias sur *Bonjour Laval* encore une fois hier. Il soutient que le conseiller Michel Poirier, de l'Élan, a reconnu publiquement lors d'une séance du

conseil que *Bonjour Laval* «a bel et bien été payé à même les contributions des membres de son parti». M. Poirier n'a pas rappelé *Le Devoir* pour s'expliquer hier.

Me Renaud a informé le Directeur général des élections des déclarations du conseiller Poirier. Selon lui, *Bonjour Laval* a été utilisé comme un outil électoral par l'Élan.

Le DGE doit déterminer dans son enquête si *Bonjour Laval* constituait une dépense électorale ou non au sens de la loi. La décision du DGE risque à coup sûr de faire jurisprudence compte tenu que des élections municipales se préparent ailleurs au Québec pour l'automne. «Je pense que c'est une décision qui reste d'actualité pour campagne qui aura lieu à Montréal», croit Me Racine. Si quelqu'un peut lancer un journal comme celui-là, ça devient une manière de contourner la loi. C'est ce qu'on trouve épouvantable là-dedans.

Rencontre des premiers ministres à Saskatoon

Bouchard souhaite un front commun des provinces

PRESSE CANADIENNE

Saint-David-de-Falardeau — Le premier ministre Lucien Bouchard s'en est pris vigoureusement, hier, au gouvernement fédéral et à ses visées dans des domaines de compétence provinciale.

A 15 jours de la rencontre des premiers ministres des provinces à Saskatoon, M. Bouchard souhaite ouvertement que tous ses collègues des provinces fassent front commun contre Ottawa qui veut maintenant utiliser ses surplus budgétaires pour envahir leurs champs de compétence exclusives.

De retour après trois semaines de vacances en Californie, et visiblement en forme, le premier ministre a indiqué hier qu'il s'est déjà entretenu avec ses homologues des provinces. Il croit vraiment qu'ils pensent exactement comme lui dans le dossier de l'union sociale canadienne.

«Je pense, a-t-il dit, que l'ensemble des provinces, dans l'affirmation très nette de leurs responsabilités, n'acceptent plus que le gouvernement fédéral intervienne pour faire double emploi dans des programmes déjà mis en place ou pour imposer des augmentations de dépenses dans des secteurs jugés moins prioritaires par les provinces.»

M. Bouchard estime carrément que le pouvoir de dépenser utilisé par Ottawa «est tout simplement abusif».

M. Bouchard a fait cette déclaration après avoir annoncé des investissements gouvernementaux de 1,5 million de dollars au parc des Monts Valin au nord de Chicoutimi et de participer aux festivités du cinquantenaire de Saint-David-de-Falardeau au Saguenay.

«Indépendamment du combat souverainiste québécois, a-t-il ajouté, des positions historiques de tous les premiers ministres québécois, l'ensemble des provinces pensent comme nous.»

Selon M. Bouchard, une chose apparaît maintenant évidente à tous ses homologues provinciaux qui s'entendent pour admettre que le gouvernement fédéral va trop loin en dépensant l'argent des surplus qu'il a accumulés sur le dos des provinces au cours des dernières années.

«A Saskatoon, a-t-il précisé, ce sera la responsabilité des premiers ministres des provinces de rappeler au gouvernement fédéral qu'il a un rôle et que les provinces en ont un qui leur appartient. Si le fédéral a des surplus, il faut que cet argent-là nous revienne.»

M. Bouchard ne veut pas d'un système de normes nationales, parce que le fédéral n'a pas à décider de la façon dont les provinces investissent. «Au fond, ce que M. Chrétien veut faire, c'est de noyer le poisson, de proposer des compromis boiteux qui lui permettront d'atteindre les objectifs qu'il poursuit.»

Oui à une rencontre avec les dirigeants des Expos

Saint-David-de-Falardeau (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard n'est pas réfractaire à l'idée de rencontrer les dirigeants des Expos pour discuter des moyens à prendre pour garder l'équipe de baseball dans la Métropole, mais il a vite rappelé qu'il n'est pas du tout question d'investir l'argent des contribuables dans l'aventure.

Et puisque pour lui, des crédits d'impôt à des entreprises ou particuliers qui achèteraient des actions de

l'équipe sont une dépense fiscale, sa conclusion saute aux yeux. «Je n'ai pas lu le document ou la suggestion des Expos, a-t-il affirmé hier, mais ce que je sais, c'est qu'une déduction d'impôt c'est une dépense fiscale. Quant le gouvernement fait un budget, ce qu'on ne touche pas en impôt on ne peut pas le compter dans les revenus. C'est donc toujours un recours aux fonds publics.»

Le premier ministre, qui venait d'annoncer un investissement de 1,5 million de dollars dans le parc des

Monts Valin au nord de Chicoutimi et de participer aux festivités du cinquantenaire de Saint-David-de-Falardeau, a accepté de commenter cette dernière proposition des Expos de Montréal.

«J'ai déjà dit, a-t-il poursuivi, ma réticence à recourir à des fonds publics dans le cas des Expos. Je vais lire attentivement la proposition. Je me rends même disponible pour rencontrer les intéressés pour qu'ils puissent s'expliquer.»

L'assurance-médicaments devrait être réévaluée, dit le PLQ

LE DEVOIR

Québec — Les députés du Parti libéral du Québec veulent la tenue d'une commission parlementaire pour réévaluer le régime de l'assurance-médicaments. Cette requête, la troisième en ce sens faite par le PLQ depuis l'entrée en vigueur du régime il y a deux ans, est motivée cette fois-ci par l'annonce de la possibilité que le régime encoure un déficit de 16 millions de dollars pour l'année en cours.

Selon une information dévoilée la semaine dernière par le radio de Radio-Canada et tirée de la *Gazette officielle du Québec*, la Régie de l'assurance-maladie prévoit pour l'année 1998-1999, un déficit de 16 millions de dollars. Au total, les personnes assurées par la régie au lieu de l'être par une compagnie privée paieront quelque 188 millions de dollars en primes tandis que le régime coûterait 204 millions à administrer. Ce déficit serait attribuable à une sous-évaluation de la clientèle. À l'origine, le gouvernement avait évalué à 1,1 million le nombre de personnes (assistés sociaux, personnes âgées et personnes non assurées avec une compagnie privée) que devrait couvrir la RAMQ. Or, il s'est avéré que le nombre réel atteint les 1,5 million. La prime est fixée à 176 \$ par an. Cependant, les personnes à faible revenu paient une prime moins élevée.

Cette nouvelle a fait courir divers scénarios voulant que la prime doive être haussée. L'un des architectes du régime, l'ancien ministre Claude Castonguay, soutient que cette solu-

tion devra être retenue si les coûts du régime augmentent pour en maintenir l'équilibre et la santé financière. Les porte-parole de l'industrie de l'assurance le croient. D'autres avancent l'idée de réduire la liste des médicaments assurés.

Au ministère, on se tient coi. Un porte-parole, Martin Caillé, affirme que le ministre Jean Rochon ne pourra tirer aucune conclusion à ce sujet avant l'automne. Le déficit de 16 millions n'est qu'une projection budgétaire. Les vrais chiffres ne sont pas encore disponibles. Les primes sont payées lors de la déclaration de revenu et perçues par le fisc qui n'a pas encore terminé le traitement des déclarations pour l'année dernière.

De toute manière, la critique de l'opposition officielle en cette matière, le député libéral de Nelligan Russell Williams, voudrait que la commission parlementaire qu'il réclame aborde le sujet globalement. Il rappelle qu'un nombre élevé de plaintes a été acheminé au Protecteur du citoyen notamment par des personnes âgées qui trouvent que l'assurance-médicaments leur coûte trop cher.

La Régie de l'assurance-maladie avait constaté également que la consommation de médicaments des assistés sociaux avait diminué et avait demandé à une équipe de médecins de l'Université McGill de faire enquête. Leur rapport n'a pas encore été remis. Rappelons enfin que la Loi sur l'assurance-médicaments prévoit elle-même une révision complète du régime après trois ans, soit l'an prochain.

Manning à l'étranger

«Il n'y a pas de fonds publics pour aller en Asie»

Calgary (PC) — Le chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes, Preston Manning, effectue une tournée d'un mois en Asie et en Europe, et affirme haut et fort qu'il n'utilisera pas un sou des fonds publics.

Le chef du Parti réformiste, qui arrive aujourd'hui au Japon, n'a jamais raté une occasion de reprocher au premier ministre Jean Chrétien de trop voyager à l'étranger aux frais des contribuables. M. Manning a affirmé hier que l'argent des contribuables n'avait pas servi à financer son voyage, auquel participe également son critique en matière d'affaires étrangères, Bob Mills.

«Il n'y a pas de fonds publics pour aller en Asie. Ce voyage est payé par le Parti réformiste», a dit M. Manning, qui dit avoir voulu effectuer ce voyage en prévision du moment où il deviendra premier ministre du pays.

«Ce voyage est important pour nous parce que nous voulons former le gouvernement. Il est donc temps de tisser des relations personnelles avec les joueurs-clés du monde des affaires et des

gouvernements d'Asie», a-t-il expliqué.

Il n'est cependant pas allé jusqu'à dire quelle serait sa politique, relativement aux voyages effectués à l'étranger, s'il devenait un jour premier ministre du pays. Dans le passé, le Parti réformiste a fait des gorges chaudes pour dénoncer le fait que le premier ministre Jean Chrétien a dépensé 12 millions de dollars en voyages à l'étranger depuis qu'il est aux commandes du pays, en 1993. Le cabinet du premier ministre n'avait aucun commentaire à faire hier relativement au voyage effectué par le chef de l'opposition.

Le Parti réformiste a évalué à 45 000 \$ le coût du voyage de M. Manning, qui le conduira au Japon, en Chine, en Inde, au Pakistan, en Angleterre et en France, du 21 juillet au 13 août. Par ailleurs, M. Manning a profité de l'occasion hier pour critiquer une fois de plus le gouvernement Chrétien et dénoncer sa politique de laisser-faire relativement à la devise canadienne, qui ne cesse de perdre des plumes.

LE DEVOIR MONTREAL

Installé depuis moins d'un mois dans la métropole

Planet Hollywood a choisi la langue de L.A. La franchise montréalaise fait l'objet d'une plainte à la Commission de protection de la langue française

À peine arrivé à Montréal, le restaurant Planet Hollywood fait l'objet d'une plainte à la Commission de la langue française. Si les clients francophones n'ont pas trop à se plaindre, il en irait autrement pour les employés qui doivent travailler uniquement en anglais. À l'Office de la langue, on dit toutefois espérer voir les délinquants rentrer dans le rang.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

À peine débarquée au Québec, la chaîne américaine de restaurants Planet Hollywood se fait reprocher le peu de cas qu'elle fait du français dans son fonctionnement interne. Ouverte depuis le 1er juillet rue Sainte-Catherine, coin McGill College, la franchise montréalaise fait l'objet d'une plainte à la Commission de protection de la langue française d'un de ses employés choqué de voir que la for-

mation et l'évaluation du personnel, aussi bien que son encadrement, ses communications et l'ensemble de ses outils de travail ne sont qu'en anglais.

Appelée à commenter ses allégations, la direction du restaurant a choisi de garder le silence.

Le plaignant, dont nous ne dévoilerons pas l'identité par respect de la confidentialité que lui assure la loi en pareille occasion, rapporte que les réunions d'équipe auxquelles est soumis quotidiennement le personnel ne se font qu'en anglais. Le fonctionnement des cuisines, le logiciel de factu-

ration, la paie des employés et les notes de service ne sont également que dans cette langue. Le niveau de connaissance du français n'aurait même jamais fait l'objet de la moindre question au moment de la sélection du personnel.

Cela n'empêche toutefois pas le restaurant d'offrir un service relativement satisfaisant à sa clientèle francophone, comme l'a constaté hier *Le Devoir*, et ce, tant à l'accueil qu'au moment de commander et servir. Seuls les napperons, bandes-annonces, reportages et le jeu-questionnaire, diffusés en continu sur de grands écrans, semblent avoir fait le voyage Californie-Québec sans escale chez le traducteur.

La Charte québécoise de la langue française prévoit que toute entreprise de plus de 50 employés, ce qui est le cas de la franchise montréalaise de Planet Hollywood, doit obtenir une certification de francisation. Pour obtenir cette certification, une entreprise doit démontrer que l'ensemble de

son fonctionnement interne ainsi que ses rapports avec ses fournisseurs et clients québécois se font en français.

En cas de plainte, une vérification est menée auprès de l'entreprise. Si elle se révèle fondée, l'entreprise s'expose à des amendes de 400 \$ à 1700 \$ selon les cas. L'an dernier, seulement 27 cas sur 6000 plaintes ont mené à des condamnations.

«99 % des cas se règlent avant d'en arriver là», déclare le chef du service de la francisation des entreprises à l'Office, Gérald Paquette. Sauf rares exceptions, les entreprises cherchent d'abord et avant tout à se conformer aux règles québécoises. «C'est par méconnaissance, ou par indifférence, que les infractions sont commises, ajoute-t-il. Ça arrive quand les entreprises ont été forcées de s'installer précipitamment. Les rares fois où il y a de la mauvaise volonté, c'est habituellement parce qu'il y a une volonté politique rejetant la Charte et ses objectifs.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Julie Routhier, Karine Paradis et Hélène Paradis sont venues rencontrer, hier, l'équipe de Playboy, dans l'espoir de devenir la Playmate du millénaire, qui figurera en page centrale du magazine de janvier 2000.

Tournée de Playboy

À la recherche de la perle rare

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Elles ont été une bonne cinquantaine, hier, à défiler dans la suite d'un hôtel montréalais, dans l'espoir de réaliser un même rêve: poser nue, et voir ensuite leur photo publiée à des millions d'exemplaires. Oh, et encaisser, aussi, le cachet de 200 000 \$ (U.S.) promis par la revue Playboy à celle qui figurera en page centrale de l'édition du mois de janvier 2000, devenant ainsi la «Playmate du millénaire».

Playboy a entamé, pour dénicher la perle rare, une tournée qui a débuté la semaine dernière à Vancouver et se poursuivra pendant encore six mois, pour couvrir 47 villes nord-américaines. «On a toutes, ici, déjà pensé poser pour Playboy, dit Hélène Paradis, une réceptionniste de 28 ans. Pour l'expérience, et aussi pour la chance d'être reconnue. Même quand les gens nous disent: «tu es belle, tu devrais poser», on ne sait jamais vraiment ce que ça vaut. Une équipe comme celle de Playboy est le meilleur juge. Une fois que tu passes par là, tu n'as plus de complexes...» Comme toutes les candidates, elle était vêtue d'un bikini sous ses vêtements et munie de pièces d'identité prouvant qu'elle avait au moins 18 ans.

En plus de la Playmate de janvier, Playboy recrutera, lors de cette tournée, celles qui figureront dans ses pages tout au long de l'année, et recevront, elles, le tarif habituel des Playmates, c'est-à-dire 25 000 \$ U.S. Ce qui fait tout de même peu d'élèves parmi les centaines de candidates attendues par Playboy dans chacune des 47 villes. Et que cherche-t-on au juste? «Une fille belle et bien proportionnée, bien sûr, mais il faut autre chose, expliquait hier Jim Larson, responsable de la photographie à Playboy, entre deux séances de pose. Nous cherchons une fille qui ait confiance en elle-même, qui projette quelque chose, qui ait du caractère, et qui ait une histoire intéressante à raconter.»

D'ici là, la tournée aura à coup sûr contribué à assurer la publicité du ma-

gazine. Hier, première des trois journées de l'étape montréalaise, le nombre de journalistes, de cameramen et de photographes surpassait par moments celui des aspirantes «Playmates» à l'hôtel Westin. «Mais, si on se fie à nos expériences, il y aura beaucoup plus de filles demain et après demain», disait Karen Ring, responsable de la publicité pour Playboy. Surtout après tous les reportages... Quant aux candidates, elles sont souvent parmi les plus empressées à vanter les mérites du magazine. N'ont-elles aucune réticence à poser nues? «Ça dépend comment c'est fait, dit Hélène Paradis. Dans Playboy, contrairement à d'autres revues, ce n'est pas de la pornographie. Les choses sont faites avec goût, on met vraiment en valeur la beauté des femmes.»

Le tirage de Playboy, qui a atteint sept millions d'exemplaires dans les années 1970 est aujourd'hui d'environ trois millions. Mais une bonne partie des revenus provient d'autres sources,

comme le merchandising et la distribution de vidéos. Et, si les magazines de pornographie plus «durs» lui font désormais concurrence, les mouvements féministes, dont Playboy a longtemps été une cible privilégiée, menacent moins son image. Depuis le début de la tournée, Playboy n'a pas vu l'ombre d'une manifestation féministe. «Les choses ont changé, et les opinions sont plus diversifiées qu'avant, dit Thérèse Mailloux, secrétaire générale du Conseil du statut de la femme. On entend maintenant des femmes défendre l'érotisme, et souligner, par exemple, que le mouvement féminisme a eu trop tendance à dire aux femmes quoi penser...» Paula Stewart, une jolie noire de 30 ans qui songe retourner étudier en administration, voit d'ailleurs sa candidature comme un geste «pour la liberté». «Je trouve qu'il y a un peu trop de puritanisme, et de censure, dit-elle. La sexualité est quelque chose qui fait partie de la vie.»

Grand solde d'été
au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 950 \$	Solde 399 \$
Vestes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 695 \$	Solde 299 \$
Pantalons 100 % laine, importés d'Italie	reg. 195 \$	Solde 99 \$
Pantalons 100 % coton, importés d'Italie	reg. 150 \$	Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h sur rendez-vous seulement

Les policiers de Laval sont blâmés

Ils prennent plus de temps pour répondre aux appels non urgents

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les policiers de Laval ont porté atteinte au service auquel les citoyens de l'île Jésus sont en droit de s'attendre avec certains de leurs moyens de pression.

C'est l'opinion exprimée par le Conseil des services essentiels (CSE) dans une décision de douze pages rendue samedi dernier.

Les policiers, en négociation depuis novembre 1997, prennent plus de temps pour répondre aux appels non urgents du 911 (les délais atteignent jusqu'à cinq jours) et remettent leurs rapports d'événement 30 jours après les interventions depuis quelques mois. Ces deux moyens de pression risquent «de porter préjudice à un service auquel le public a droit» et doivent cesser, a jugé le CSE.

Selon le Conseil, il existe un mot d'ordre syndical qui consiste à prendre au moins une heure lors d'une intervention policière. En outre, les rapports d'événements sont remis à la fin de chaque mois plutôt qu'au quotidien. Il existe par ailleurs une «accumulation d'appels non traités» au 911.

En date de vendredi dernier, 271 appels n'avaient toujours pas entraîné une

intervention policière. Normalement, les appels sont traités dans un délai de 24 heures. «Cette situation rend précaire le système informatique du centre 911», estime le Conseil des services essentiels dans sa décision. Lorsque ce système est débordé, des appels urgents peuvent être mis en attente.

La Fraternité des policiers de Laval a toujours prétexté que les appels urgents étaient traités normalement.

Mais le CSE juge cet argument insuffisant: «Le public a droit à ce que [les] plaintes telles que les menaces, les cas de vol par conjugale soient traités promptement et conformément aux usages.»

Le 2^e vice-président de la Fraternité des policiers de Laval, Robert Gagné, a indiqué hier que la décision Conseil des services essentiels, ayant la valeur d'un jugement en Cour supérieure, sera respectée à la lettre.

Cela dit, M. Gagné persiste à croire que les délais en ce qui a trait au 911 et aux rapports d'événements, «ce n'est pas quelque chose qui nuit à la population». «Le Conseil en a jugé autrement, et on est bien avec ça», a-t-il commenté.

Mais d'autres moyens de pression seront maintenus, à savoir:

■ confection ou remise des feuilles d'activité quotidiennes de manière non conforme à l'usage et aux directives;

■ réduction du nombre de conventions émises en vertu du Code de la sécurité routière;

■ refus de fournir les informations nécessaires pour l'entretien des véhicules;

■ refus de remplir les fiches d'évaluation;

■ refus de participer au programme provincial «Pas d'alcool».

Le Conseil des services essentiels n'a pas jugé nécessaire de mettre fin à ce type de moyens de pression, qui sont appliqués par les policiers depuis quelques mois.

«On va continuer», a dit M. Gagné, estimant qu'il s'agit seulement de «tracasseries administratives qui emblent la partie patronale».

Les policiers de Laval sont sans contrat de travail depuis décembre 1995. Les salaires ont été gelés en 1994 et en 1995, ce qui fait dire à Robert Gagné qu'il y a «de la démotivation dans l'air».

Les salaires annuels des policiers de Laval varient de 30 000 \$ à l'entrée jusqu'à 53 000 \$ après six ans de service. Le président de la Fraternité des policiers, André Nadon, est en vacances jusqu'au 24 août. Les pourparlers doivent reprendre dès son retour.

C O N C O U R S

ACTES SUD

20 ans de découvertes

Un été à croquer

avec Christyne Brouillet
Du lundi au jeudi à 19 h

Une réalisation de Christophe Rodriguez

première chaîne

Radio-Canada

1^{er} prix

Un bon d'achat chaque semaine des éditions Actes Sud, d'une valeur de 100 \$ (taxes incluses)

2^e prix

Une sélection des oeuvres publiées aux éditions Actes Sud, d'une valeur de 1000 \$ (taxes incluses) - Tirage 27 août

3^e prix

Un forfait champêtre d'une fin de semaine pour deux personnes dans deux établissements du réseau Hôtellerie Champêtre d'une valeur de 600 \$ - Tirage 27 août.

Pour participer, écoutez l'émission *Un été à croquer* animée par Christyne Brouillet, diffusée du lundi au jeudi de 19h à 21h sur les ondes de la première chaîne de Radio-Canada. Chaque semaine, une nouvelle question sera proposée. Trouvez la réponse sur le site internet *Infoculture de la radio de Radio-Canada* au <http://radio-canada.ca/infoculture>

Remplissez le coupon-réponse

qui sera publié tous les mardis et samedis dans *Le Devoir* du 7 juillet au 22 août. Le tirage se fera à tous les jeudis de chaque semaine. Faites-le parvenir à l'adresse suivante

Le Devoir
Concours «Actes Sud, 20 ans de découvertes / Un été à croquer»
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

N'oubliez pas d'inclure également le nom et l'adresse de votre librairie préférée.

En collaboration:

LE DEVOIR

alq
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC

Hôtellerie
Champêtre
1 800 714-1214

Question: Quel est le nom du château fortifié où Rilke séjourna à plusieurs reprises, nom qu'il donna aux élégies écrites en ce lieu ?

Réponse

Nom

Adresse

Ville

Téléphone (bur.)

(rés.)

(télec.)

(e-mail)

Ma librairie préférée

Adresse

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles au Service à l'auditoire de Radio-Canada.

• LES ACTUALITÉS •

Spectaculaire embarquée dans la vallée de la Matapédia

Un mort et 115 blessés dans un accident d'autocar

Le véhicule était rempli de touristes américains

Saint-Moïse (PC) — Une personne a perdu la vie et 15 autres ont été blessées dans la spectaculaire embarquée d'un autocar de touristes américains, sur la route 132, à quelques kilomètres de Saint-Moïse, dans la vallée de la Matapédia, hier, vers 9h30.

La victime est une femme de 63 ans de la région de New York et, ironie du sort, elle célébrait hier son anniversaire. Les passagers et le conducteur, d'origine américaine, prenaient place à bord d'un autocar.

Selon plusieurs témoignages, l'autocar aurait fait au moins un tonneau, peut-être même plusieurs avant de s'immobiliser sur un poteau d'Hydro-Québec après être tombé dans un fossé d'une hauteur d'un peu moins de deux mètres.

À la sortie d'une courbe plutôt difficile, le conducteur de l'autocar qui roulait en direction est aurait perdu la maîtrise de son véhicule sur une chaussée humide, peut-être

après un dépassement de quatre motocyclettes ou d'une voiture, selon des versions contradictoires recueillies hier.

Plusieurs des passagers ont été éjectés du véhicule. L'autocar appartient à la compagnie Community Coach Inc. de Passaic au New Jersey. Les passagers étaient âgés de 55 à 70 ans.

Les causes officielles de l'accident demeurent toutefois encore du domaine de la spéculation, allant de la perte de maîtrise sur une chaussée humide jusqu'au bras technique d'une des pièces majeures du véhicule ou à un erreur humaine. L'autocar devrait normalement faire l'objet aujourd'hui d'une inspection technique.

À la Sûreté du Québec, l'agent de relations publiques Claude Ross affirme que les premiers secours sont arrivés dans un délai de 15 minutes. Les premiers secours ont été donnés par des voisins immédiats. Les pompiers, les ambulanciers et les policiers de la Sûreté du Québec sont ar-

rivés sur les lieux de l'accident qui a exigé une interruption temporaire de la circulation sur la route 132 très achalandée en cette fin de juillet touristique.

Seules quatre des 16 grandes fenêtres du véhicule ont résisté à cet accident.

Le spectacle de la vitre avant fracassée, du toit du véhicule brisé, du volant tordu, de l'arrière de l'autocar enfoncé et des pneus crevés donnait plus l'impression d'une catastrophe routière ne pouvant que causer que plusieurs morts. Tout le matériel d'aération et d'éclairage du plafonnier s'est retrouvé sur les passagers, plusieurs pièces du mobilier de l'autocar étaient éparpillées sur la route ou dans le fossé. Les blessés ont été transportés dans trois centres hospitaliers du Bas-Saint-Laurent, à Amqui, Mont-Joli et à l'hôpital régional de Rimouski ainsi qu'à Québec pour les cas les plus graves.

Raymond Bérubé, de Saint-Moïse, était aux premières

loges lorsque l'accident s'est produit. Il a été le premier à porter secours aux passagers de l'autocar. «Je sortais de mon garage. J'ai entendu un bruit. J'ai tourné la tête. L'autocar était en train de faire son tonneau de côté, a relaté le témoin. J'ai vu des blessés sortir de l'autocar. J'ai fait téléphoner à 9-1-1 et je suis allé directement sur [le lieu de] l'accident. J'ai vu dans l'autocar une personne sur le côté, d'autres qui ne grognaient pas. J'ai demandé au chauffeur combien ils étaient. Comme il parlait anglais, je ne le comprenais pas.»

L'un des motocyclistes d'origine ontarienne, qui suivait l'autocar, est venu à son tour porter secours aux passagers. «Avec une autre personne, j'ai réussi à sortir un passager coincé qui avait un bras cassé. J'ai vu des gens éjectés par les châssis. Il y en avait cinq sur l'asphalte et dans le fossé. Les secours ont pris une quinzaine de minutes [pour arriver], a déclaré l'homme, sur un ton calme.

Les réfugiés du Sud affluent

Khartoum, capitale de la misère

AGENCE FRANCE-PRESSE

Khartoum — Sur la terre ocre, poussiéreuse du camp de réfugiés d'As Salam, près de Khartoum, les femmes se sont réfugiées avec leurs enfants sous de dérisoires abris de branchages, de cartons et de plastiques pour échapper à la cruelle morsure du soleil soudanais.

On voit peu d'hommes valides. Ils sont partis à la ville louer leurs bras pour de petits travaux qui permettront de ramener quelques subsides. Beaucoup, selon les témoignages recueillis, sont morts lors de combats ou ont simplement disparu dans la tourmente des vastes mouvements de populations qui affectent aujourd'hui cette ancienne grenier à blé de l'Afrique baigné par les deux Nil, le bleu et le blanc.

As Salam n'est qu'un regroupement de tentes, de cahutes et de masures, de terre séchée, à vingt-cinq kilomètres du centre de Khartoum, où des vagues successives de populations du Sud Soudan se sont établies au fil des ans pour échapper à la guerre et à la famine qui ravagent le Soudan méridional depuis quatre décennies. Plus d'un million de réfugiés de cette guerre sans merci entre musulmans d'un côté et chrétiens et animistes de l'autre sont désormais, selon des chiffres des organisations humanitaires internationales, venus grossir la ceinture de misère qui entoure Khartoum dans quatre grands camps.

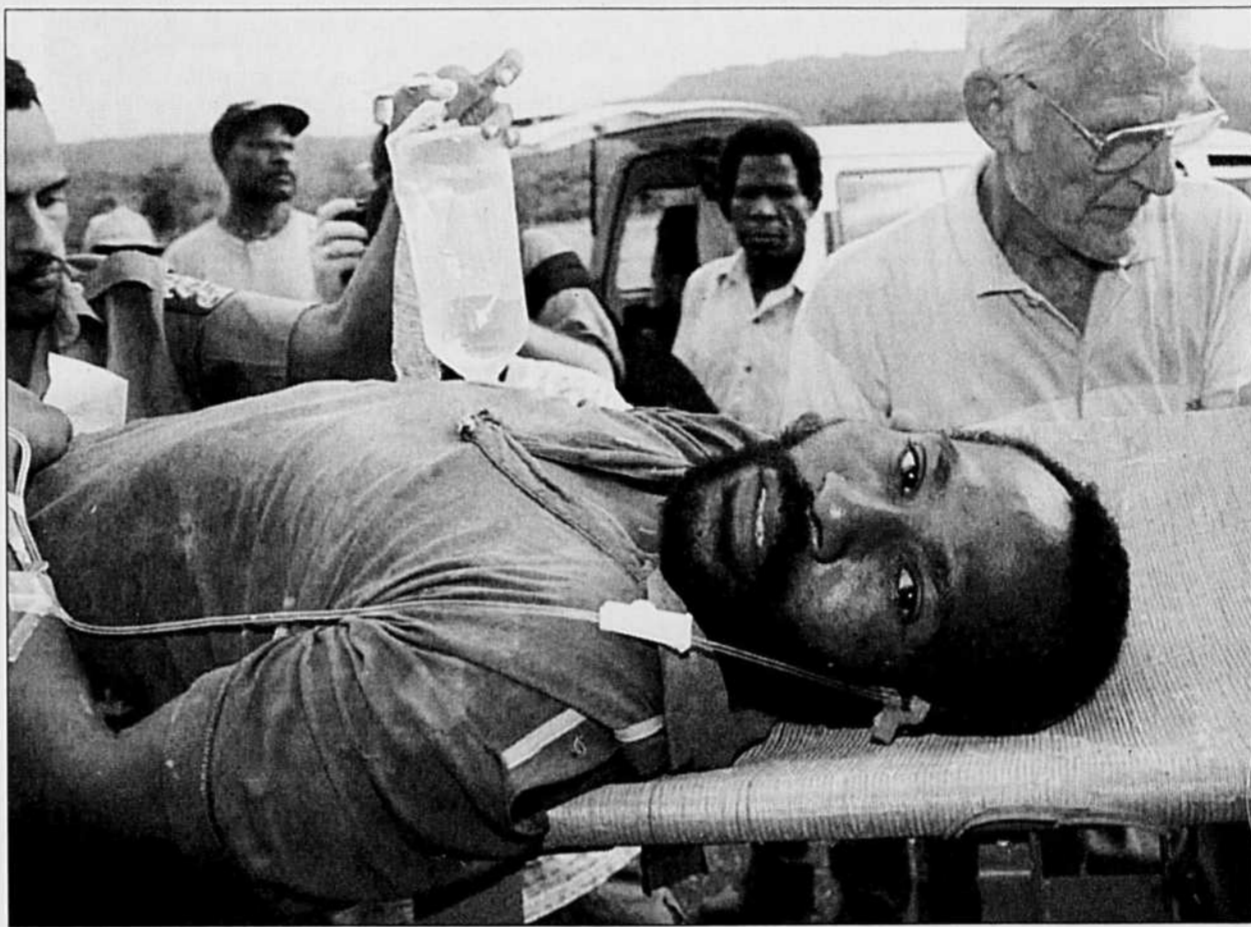
L'afflux des réfugiés désireux d'échapper aux combats et au manque de nourriture au Sud ne se tarit pas, loin de là. Selon Abbas al-Jack, responsable des contacts avec les organisations humanitaires au département de l'aide humanitaire, un organisme gouvernemen-

tal, l'afflux des réfugiés du Sud sur Khartoum a été de dix-huit mille pour les seuls mois de mai et juin.

La plupart de ces réfugiés, «en très mauvais état» selon lui, proviennent des provinces méridionales du Bahr el-Ghazal ou d'Equatoria. Ils ont marché sur des dizaines, voire des centaines de kilomètres, avant de prendre un avion, un camion ou un bus pour Khartoum depuis Juba, Wau ou Gogrial, une des villes du Sud toujours entre les mains des gouvernements. Dans le dénuement qui les frappe, ces familles sont mêlées aux chrétiens, aux musulmans échoués sur des lambeaux de sol aride et caillouteux où un vent mauvais fait tourbillonner la poussière et obscurcir les yeux.

Hashoul, une chrétienne de Gogrial dans le Bahr el-Ghazal, la région la plus touchée par la famine au Sud, a vécu une véritable odyssée. Elle a marché jusqu'à Abei puis El-Obeld, bien plus au nord, avant de pouvoir gagner Khartoum en camion. Cette Dinka, une tribu sudiste, est seule avec deux enfants sous une pauvre cabane de branchages et de sacs de jute. Son mari a disparu il y a un an. Elle va à Khartoum faire des ménages et attend les «fathers», des pasteurs protestants soudanais qui, «de temps à autre», apportent de la nourriture.

Mary, une veuve à peine arrivée de Maridi, non loin de la grande ville sudiste de Juba, tient dans ses bras une petite fille visiblement mal en point. «Elle souffre de la chaleur et a une infection de peau», explique la jeune mère. Il y a deux jours, elle est allée à la clinique locale demander des médicaments. Il n'y en avait pas. «Pas assez de financements pour en acheter», résume avec un sourire triste un responsable de l'Unicef.



CAMPBELL SCOTT REUTERS

«Les survivants hébétés et blessés émergeaient lentement de la jungle où ils s'étaient réfugiés.»

Lendemain de deux séismes en Papouasie-Nouvelle Guinée

Les survivants pleurent les morts

«J'ai regardé autour de moi et partout je n'ai vu que des cadavres»

SARAH STEWART
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vanimo (Papouasie-Nouvelle Guinée) — De nombreux cadavres flottaient encore hier à la surface du lagon de Sissano sur la côte nord de la Papouasie-Nouvelle Guinée, où un raz-de-marée provoqué vendredi par deux séismes a fait selon les secours 3000 morts et des milliers de sans-abri.

En raison de l'odeur pestilentielle qui émanait des cadavres, les secouristes et les volontaires étaient obligés de couvrir leurs visages pour repêcher les corps des victimes, tandis que les survivants hébétés et blessés émergeaient lentement de la jungle où ils s'étaient réfugiés.

Visiblement bouleversé, le premier ministre Bill Skate a marché silencieusement autour du lagon toujours couvert de cadavres, parmi lesquels de nombreux enfants.

«Ceci est la pire chose qui nous soit jamais arrivée», a-t-il déclaré, promettant de se rendre dans l'intérieur des terres pour convaincre

ceux qui s'y sont réfugiés de revenir.

«J'ai regardé autour de moi et partout je n'ai vu que des cadavres», a déclaré pour sa part le gouverneur de la province du Sepik occidental, John Tekwie, ajoutant que «la puanteur des cadavres était suffocante».

Des vagues hautes de 10 mètres, déclenchées par deux séismes de forte amplitude au large de la Papouasie-Nouvelle Guinée, ont submergé vendredi 30 km de côte en emportant sept villages très peuplés le long du lagon de Sissano.

Palmiers déchiquetés

De ce lagon paradisiaque il ne restait plus hier que des palmiers déchiquetés, des bouts de fer rouillé et des mares d'eau croupie d'où émanaient des relents de corps en décomposition.

Les survivants, indifférents à la visite du premier ministre, dont les apparitions publiques déclenchent d'habitude des mouvements de foule, erraient en silence autour des ruines de leur village, essayant de sauver ce qu'ils pouvaient des décombres de

leurs foyers. Les secours ont estimé à 6000 le nombre des sans-abri.

D'autres survivants, assis sur des monticules de sable, se contentaient de pleurer les morts qu'ils venaient d'enterrer dans la hâte pour éviter qu'ils ne soient la proie de la canicule et des charognards. 700 personnes ont été inhumées jusqu'à présent, selon les secours.

Un père de 24 ans, Bonney Sule, expliquait qu'il se trouvait vendredi devant son domicile, dans le village d'Arok, avec son fils et sa femme enceinte lorsqu'ils ont entendu le bruit qu'ils ont pris pour celui d'un avion.

Emporté par la vague dans le lagon derrière le village entièrement détruit, il n'a eu la vie sauve que grâce à un tronc d'arbre auquel il a pu s'agripper. Il a réussi à sauver son fils âgé de trois ans mais sa femme a péri.

«Ma femme et mes enfants sont partis maintenant, je n'ai pas pu les sauver des eaux. Je suis tout seul maintenant», constatait tristement un autre survivant, Aran Make, qui a échappé à la mort en s'agrippant à un cocotier.

Inondations et corruption en Chine

«Nous n'avons pas reçu un centime»

Hukou (Chine) (AFP) — Des victimes d'inondations bloquées depuis deux semaines dans un village du sud de la Chine ont accusé hier de hauts responsables d'être corrompus et d'avoir détourné les secours qui leur étaient destinés.

Les quelque 2000 habitants du village de Hukou (province du Jiangxi) ont passé les derniers jours au deuxième étage de leur maison, alors que les rues sont recouvertes par deux mètres d'eau. Le bateau est devenu le seul moyen d'accès au village depuis que le Yangtsé, le plus long fleuve de Chine, est sorti de ses digues.

«Nous n'avons pas reçu un centime. Tout ce que nous avons obtenu, ce sont trois kilos de riz par famille. Cela ne suffit même pas pour nourrir un enfant», se plaint M. Li, un agriculteur âgé de 63 ans.

«Nous avons un bon gouvernement. Nous savons qu'il a débloqué des fonds, mais une fois qu'ils sont passés par tous les échelons administratifs, nous, les paysans, nous n'avons plus rien», accuse-t-il. «Il y a de la corruption, on n'y peut rien», a-t-il lancé à des journalistes parcourant le village dans une barque.

Une villageoise, également du nom de Li, a indiqué qu'elle avait entendu dire à la télévision que le gouvernement avait envoyé des fonds pour soulager les zones sinistrées.

«Ce ne sont que des mensonges. Je n'y crois pas parce que je n'ai pas vu d'argent», a déclaré Mme Li, 43 ans. «Les cadres mènent la grande vie, mais nous, les petites gens, nous sommes vraiment misérables», a-t-elle ajouté.

Alors que les deux paysans parlaient aux journalistes, un jeune responsable local leur a reproché d'avoir déclaré que les villageois buvaient l'eau des cours d'eau en crue.

Certains villageois se rendent en effet en bateau vers le milieu du fleuve pour pêcher, ainsi que pour prélever de l'eau, qu'ils jugent plus propre que celle qui recouvre leurs champs de coton.

Avant de la boire, ils font dissoudre des pastilles de stérilisation, qu'ils ont reçues avec 500 grammes de sel et deux boîtes d'allumettes.

D'autres, payant à bord d'une baignoire, expliquent qu'ils doivent se contenter de boire l'eau qui passe dans la rue.

«Ceux qui ont des bateaux peuvent pêcher dans le fleuve pour survivre, mais dans cette eau-là, il n'y a pas beaucoup de poissons», explique M. Li. «Ceux qui n'ont pas de bateau doivent attendre leur faim en patience», ajoute-t-il, alors que ses petits-enfants s'affairaient à écoper le canot familial. M. Li a assuré que les villageois n'attendaient pas d'argent de la part des autorités, mais plutôt des travaux pour renforcer le système de défense contre les crues.

«Nous voulons que l'Etat paie pour renforcer les digues et que ce genre d'inondations ne se reproduise pas», déclare-t-il.

Les habitants du village ne s'attendent à aucune amélioration prochaine de la situation, le niveau du Yangtsé continuant à s'élever à la suite des pluies qui se sont abattues en amont.

Selon un bilan officiel, les inondations ont déjà fait un millier de morts dans le sud de la Chine.

Vice-président Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera Le Devoir auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés
Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430
Montréal (Québec) H3B 3T3
Télécopieur : (514) 875-4205
Tél. : (514) 875-9123
Courriel : sberube@brassard.ca

La mer rend le corps de Tabarly

Rest-Dublin (AP) — La mer a rendu le corps d'Eric Tabarly. L'autopsie pratiquée, hier, sur le corps pêché en mer d'Irlande par un chalutier breton confirme qu'il s'agit bien du célèbre navigateur, disparu en mer dans la nuit du 12 au 13 juin dernier.

Le corps décomposé a pu être formellement identifié grâce aux empreintes dentaires envoyées par la France au médecin légiste de l'hôpital de Waterford (sud-est de l'Irlande), qui a pratiqué une autopsie dans la matinée et a conclu à un décès par noyade.

Cette autopsie n'a fait que confirmer de fortes présomptions ainsi que la conviction de l'équipage du chalutier breton An Yvidig, qui avait ramené le corps dans ses filets dans la zone où avait disparu le marin.

En outre, le cadavre portait des vêtements identiques à ceux du navigateur au moment de sa disparition: bottes bleues, pantalon de coton rouge, ciré jaune et surtout pull-over portant le nom d'Eric Tabarly.

Yannick Le Maguer, un des amis du couple, assureur à Concarneau, s'est rendu en Irlande, hier, pour épargner à Jacqueline la douloureuse épreuve de reconnaître la dépouille de son mari qu'il a formellement identifiée.

À l'issue de l'enquête qui devrait être ouverte dans la semaine, le corps d'Eric Tabarly devrait être incinéré sur place à Dublin dans la plus stricte intimité. Dimanche, sa veuve avait fait savoir à la presse que la suite ne concernait absolument que la famille. Et à Gouesnac'h, la commune où Tabarly avait jeté les amarres depuis 18 ans, tous s'élevaient contre le nouveau déferlement médiatique ayant suivi l'annonce de la découverte du corps.

Le recteur de la commune, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, insistait sur la nécessité de faire silence et de «respecter le deuil de la famille. Tout commençait à cicatiser, la découverte du corps ravive la peine de la famille».

Tabarly était tombé à l'eau, sans gilet de sauvetage, au sud-ouest de Milford Haven (pays de Galles). Le marin avait été déclaré mort deux jours plus tard, le 14 juin.

Payez la mère ou le père!

Ottawa (PC) — Un comité libéral s'appête à recommander que le parent qui reste à la maison pour prendre soin des enfants reçoive une allocation du gouvernement fédéral, a indiqué le président du comité.

Selon le président du comité formé de membres du caucus libéral, le député Paul Szabo, les mères ou les pères qui cessent de travailler à l'extérieur du foyer pour s'occuper des enfants devraient toucher 50 \$ par semaine, ce qui les placerait sur un pied d'égalité avec les parents qui travaillent, et jouissent d'avantages fiscaux assortis aux dépenses engagées pour la garde des enfants.

«La réalité, c'est que notre loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des familles qui choisissent de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants», a déclaré hier M. Szabo, à son bureau de comté de Mississauga, en Ontario. Ce qu'il propose, ajoutait-il, c'est quelque chose de semblable à la façon dont fonctionnent l'allocation familiale, ou à l'actuelle prestation fiscale pour enfant, c'est-à-dire un paiement direct à la personne qui prend soin des enfants.

Le comité libéral ad hoc a été formé en avril dernier à l'instigation du ministre des Finances Paul Martin, pour examiner des solutions possibles au problème du travail non rémunéré à la maison. L'initiative faisait suite à une plainte déposée en mars dernier par des femmes de Calgary devant la Commission de l'ONU sur le statut des femmes.

LE DEVOIR

LE MONDE

Etat de la réserve collective de sang	
Groupe sanguin	
A-	53%
B+	52%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 832-0873

Conseil de sécurité

Une croisière contre un vote?

AFSANÉ BASSIR POUR LE MONDE

New York — Combien vaut un siège au Conseil de sécurité de l'ONU? Peut-être quelques dizaines, voire centaines, de millions de drachmes. Candidate à un siège non permanent en 1999, la Grèce a résolulement innové en invitant les 185 ambassadeurs aux Nations unies et leurs familles, pour une croisière d'une semaine dans les îles de la mer Egée, billets d'avions compris. Aux dernières nouvelles, plus de 110 excellences ont accepté. «*Décidément la haute diplomatie n'est plus ce qu'elle était*», s'exclame un ambassadeur européen.

La campagne électorale sera rude. Cette année, ce sont trois Occidentaux qui se disputent deux sièges non permanents au sein du Conseil de sécurité: le Canada, les Pays-Bas et la Grèce. Fantaisiste, le Canada a invité les ambassadeurs à assister à une représentation du Cirque du Soleil. Classiques, les Néerlandais ont offert une soirée musicale au Metropolitan Museum. Les Grecs, pour leur part, viennent de réceptionner plusieurs centaines d'invités à Athènes. Certains diplomates ont-ils élevé une objection contre cette invitation somptueuse? «*Un grand nombre voulaient savoir pourquoi leurs enfants n'étaient pas invités*», apprend-on.

Les Grecs nient cependant catégoriquement tout lien entre la croisière et les élections de fin d'année. Avec aplomb, ils affirment que le comité olympique grec est à l'origine de l'invitation, puisque la Grèce sera le pays hôte des Jeux olympiques de 2004. Vasilis Kaskarelis, numéro deux de la délégation grecque, souligne qu'Athènes a siégé une seule fois au Conseil de sécurité, en 1952. Le Canada, note-t-il, a siégé cinq fois et les Pays-Bas quatre fois en cinquante-deux ans. Un déséquilibre très fâcheux selon la Grèce. D'où l'idée de cette croisière.

La Turquie est-elle invitée? Oui. Et aussi la FYROM (ex-République youslave de Macédoine: les Grecs refusent de parler de la Macédoine). Tous les ambassadeurs conviés et accueillis voteront-ils pour la Grèce? «*Bien sûr que non*», répond un ambassadeur qui a accepté l'invitation. «*Je ne sais même pas pour qui mon pays décidera de voter, d'ailleurs, confie-t-il. Mais une croisière grecque dans ces conditions ne se refuse pas.*»

Les représentants des cinq grandes puissances membres permanents du Conseil ont toutes résisté à la tentation. «*J'ai évidemment refusé*», explique l'un d'entre eux, «*pour des raisons éthiques et parce que je connais déjà bien les îles de la mer Egée.*» Un ambassadeur admet avoir été obligé de privilégier de ce plaisir son épouse, qui «*n'y voyait aucun mal*». ... Même une corruption à peine déguisée peut donc rendre aveugle.

Sans doute est-il politiquement incorrect de l'écrire, mais la liste confidentielle obtenue par Le Monde révèle que la très grande majorité des pays participants font partie des pays dits «*non alignés*». On y trouve l'Inde et le Pakistan. On y découvre aussi des pays européens, dont le Portugal, la Hongrie et l'Espagne. Toujours très franc, l'ambassadeur espagnol nous explique: «*Je comprends que l'on s'agite pour obtenir un siège au Conseil de sécurité. Si l'on n'est pas membre de l'ONU, on n'existe pas.*» Son excellence Innocencio Arias, qui est accompagné de sa fille, n'a pas «*mauvaise conscience*». «*Par solidarité communautaire, j'ai déjà donné ma voix à la Grèce, alors pourquoi pas?*»

Crise du Kosovo

L'UE appelle à un cessez-le-feu

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tirana — L'Albanie a assuré hier, après la brutale montée de la tension avec la Yougoslavie au cours du week-end à propos de la crise au Kosovo, qu'elle était prête à assurer «*la sauvegarde de son intégrité territoriale*».

Les combats qui ont fait des dizaines de morts au Kosovo et la tension sur la frontière albanayo-yougoslave ont suscité l'inquiétude en Europe, et l'Union européenne a appelé à un cessez-le-feu immédiat.

L'Albanie et la Yougoslavie s'accusent mutuellement de violations de souveraineté depuis les combats de samedi et dimanche sur leur frontière entre des groupes de séparatistes albanais du Kosovo et l'armée yougoslave.

«*La situation à la frontière est très tendue*», et «*cette tension peut mener à une escalade du conflit*», a déclaré hier à l'AfP le ministre albanais des Affaires étrangères, Paskal Milo.

Si une telle escalade a lieu, a-t-il averti, «*l'Albanie dispose non seulement de la volonté politique d'y faire face, mais aussi d'une infrastructure qui est mobilisée et qui peut se mettre au service de la sauvegarde de l'intégrité territoriale de la république d'Albanie*».

M. Milo a qualifié de «*provocations*» les accusations de Belgrade, en particulier des informations de la télévision d'Etat serbe selon lesquelles 300 militaires de l'armée d'Albanie se trouveraient au Kosovo.

Les heurts de ce week-end, les plus violents depuis le début de la crise au Kosovo fin février, ont fait en deux jours au moins 110 morts albanais, selon des sources bien informées. Ils ont éclaté alors que des centaines de séparatistes tentaient d'entrer au Kosovo depuis l'Albanie, selon l'armée yougoslave.

De plus, la police serbe et les séparatistes se sont battus pendant deux jours pour le contrôle de la ville d'Orahovac, dans le sud-ouest du Kosovo. Selon les autorités locales, la police a repris dimanche le contrôle d'Orahovac aux séparatistes. La télévision serbe a affirmé que les séparatistes impliqués dans les incursions, venus de pays étrangers, «*étaient arrivés en Albanie par le port de Durres et étaient ensuite allés à Tirana, où avait été préparée leur intrusion sur le territoire du Kosovo*».

Belgrade accuse régulièrement l'Albanie de tolérer sur son territoire les activités de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui lutte pour l'indépendance.

Les combats à la frontière ont déclenché entre Tirana et Belgrade un échange de déclarations de plus en plus violentes.

«*Les opérations serbes de samedi sont une provocation et une menace pour l'intégrité et la souveraineté de notre pays*», a ainsi déclaré le gouvernement albanais. Il a appelé la communauté internationale à «*arrêter par tous les moyens l'agression fasciste que Belgrade mène contre la population albanaise au Kosovo*».

Belgrade a répliqué sur le même ton dans une note de protestation à l'ambassade d'Albanie, selon laquelle Tirana «*manque grossièrement à ses engagements internationaux et au principe du respect de la souveraineté et de l'inviolabilité du territoire*» d'un autre pays.

Un président civil promis pour mai 1999

Le général Abubakar annonce aussi la mise sur pied d'une nouvelle commission électorale

NIGÉRIA

L'annonce de la date du transfert par les militaires du pouvoir aux civils met fin à six semaines de spéculations après la mort de Sani Abacha. Depuis l'annulation en 1993 de l'élection présidentielle, dont Moshood Abiola était le vainqueur présumé, le régime militaire d'Abacha avait organisé plusieurs consultations, boycottées par l'opposition.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Abuja — Le nouveau chef d'Etat nigérian, le général Abdulsalam Abubakar, a annoncé hier soir dans un discours à la nation qu'il remettra le pouvoir le 29 mai 1999 à un président civil, qui sera élu au premier trimestre 1999.

«*Après toutes les consultations nécessaires, le gouvernement a décidé que l'élection d'un président civil se déroulera au premier trimestre 1999. Le président élu prêterait serment le 29 mai 1999*», a annoncé le général Abubakar dans son discours, retransmis à

la radio et à la télévision à 21h locales.

Le général Abubakar, qui a succédé le 9 juin dernier à l'âge de 56 ans au général Sani Abacha, a annoncé que «*les cinq partis politiques existants [sont] dissous*» avec effet immédiat et que leurs biens seront confiés à des administrateurs. «*De la même façon, toutes les élections précédentes, conduites avec la participation des partis à présent dissous sont annulées pour leur manque de crédibilité et d'acceptabilité*», a-t-il déclaré.

L'annonce par le général-président Abubakar de la date du transfert par les militaires du pouvoir aux civils met fin à six semaines

de spéculations après la mort de son prédécesseur, Sani Abacha le 8 juin, officiellement d'une crise cardiaque.

Le gouvernement, a poursuivi M. Abubakar, va démanteler la Commission électorale, largement discréditée, du régime Abacha et mettre en place «*une commission électorale... munie d'une nouvelle législation et des fonds nécessaires pour des élections efficaces, indépendantes et libres*».

Depuis l'annulation par les militaires en 1993 de l'élection présidentielle — dont l'opposant Moshood Abiola était le vainqueur présumé —, le régime militaire d'Abacha avait organisé plusieurs consultations, dont des législatives en avril dernier, boycottées par l'opposition et marquées par une très faible participation.

Ces scrutins entraînaient dans le cadre d'un

autre programme de transition démocratique, par lequel les militaires devaient initialement remettre le pouvoir aux civils le 1^{er} octobre 1998. Mais ce processus s'était



Abdulsalam Abubakar

peu à peu discrédité, en particulier depuis la désignation, par les cinq partis autorisés, du seul Sani Abacha comme candidat à la présidentielle prévue en août.

«*Nous devons reconnaître que des erreurs ont été commises*», a déclaré Abubakar hier soir. «*En particulier la récente tentative de démocratisation a été marquée par des manœuvres et des manipulations d'institutions, de structures et d'acteurs politiques*», a-t-il dénoncé.

Le chef de l'Etat a également assuré qu'il s'engage à reconstruire l'économie du Nigeria, mise à mal par l'administration de son prédécesseur.

Droits de l'homme

L'Algérie se défend à Genève

Des familles de disparus manifestent leur inquiétude

AGENCE FRANCE-PRESSE ET LE DEVOIR

Genève — L'Algérie impute au terrorisme les problèmes concernant les droits de l'homme sur son territoire, et appelle la communauté internationale à une «*solidarité effective*». Hier, devant le comité des droits de l'homme de l'ONU (à distinguer de la Commission onusienne des droits), les représentants d'Alger ont admis des «*dépassements*» ou sont impliqués surtout des gardes communaux, mais nié qu'il existe en Algérie «*une pratique systématique de la torture*».

Plusieurs des 18 experts membres du comité ont réclamé des détails sur les suites judiciaires données aux accusations de torture, de morts suspectes et de disparitions, ainsi que sur les circonstances de certains massacres de civils et le fonctionnement des groupes d'auto-défense en Algérie.

Au moment où l'ambassadeur Mohammed Salam Dembri expliquait le contenu de son rapport de 49 pages, des familles de disparus en Algérie manifestaient devant le Palais des Nations, à Genève. Le groupe a ensuite remis au groupe de travail de l'ONU quelque 600 dossiers de cas individuels relatifs à des disparitions forcées.

C'est aujourd'hui qu'arrive à Alger, à la demande du secrétaire général de l'ONU, une délégation présidée par Mario Soares, ex-président du Portugal; délégation formée en outre de Simone Weil, I.K. Gujral, Abdel Karim Kabariti, Donald McHenry et d'Amos Wako.

Mission d'information

Durant 15 jours, cette «*mission d'information*» recueillera des témoignages sur une situation que le Comité international pour la paix, la démocratie et les droits humains en Algérie qualifie de confuse, complexe et obscure, souhaitant que la mission Soares daigne vérifier s'il est possible de visiter les 14 centres des environs d'Alger qui serviraient à la torture, d'après la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme (FIDH). Cette dernière a d'ailleurs déposé à Genève un «*rapport alternatif*» où elle affirme, sur la foi de centaines de témoignages, que «*des forces engagées dans la lutte anti-terroriste ont procédé à des exécutions de personnes*» suspectées d'appartenir à des groupes armés.

Le gouvernement algérien visait hier à convaincre le comité onusien qu'il s'acquittait des obligations découlant de



PASCAL VOLERY REUTERS

Devant les bureaux de l'ONU à Genève.

son adhésion au Pacte international sur les droits civils et politiques. Le chef de la délégation algérienne a vivement dénoncé «*la sauvagerie et la barbarie des groupes terroristes*», qui, a-t-il dit, «*ont le droit de l'homme le plus sacré, le droit à la vie*». L'ambassadeur Salah Dembri a notamment dit espérer que les «*acteurs non étatiques*» de massacres puissent à l'avenir être jugés par la Cour pénale internationale qui vient d'être créée à Rome.

MEXIQUE

Un réseau de défense des droits rencontrera Kofi Annan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est attendu aujourd'hui à Mexico, après une tournée latino-américaine qui l'a conduit au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Guatemala. Diverses organisations humanitaires en profitent pour évoquer la situation des droits de l'homme au Mexique et le problème de la guérilla du Chiapas, entièrement dans l'impasse depuis septembre 1996. Les sources officielles passent toutefois sous silence la possibilité que le séjour de M. Annan au Mexique mène à autre chose qu'à des échanges sur «*le développement durable de tous les pays et la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres*» ainsi qu'à un tour d'horizon sur les questions touchant la réforme de l'ONU et la coordination plus serrée de tous les pays dans la lutte contre le trafic de la drogue.

A la veille de cette visite de M. Annan qui se poursuit jusqu'à jeudi, le Réseau national des organismes civils des droits de l'homme, dont des représentants doivent être reçus par le secrétaire général de l'ONU, a présenté un rapport dénonçant en particulier les «*exécutions, disparitions, détentions arbitraires et tortures*» encore commis au Mexique par les forces de l'ordre. Selon le Réseau, depuis 1994, le conflit au Chiapas a fait 1500 victimes et forcé quelque 15 000 personnes à fuir leur foyer pour ainsi gonfler le groupe des personnes déplacées.

«*Le simple fait que nous serons reçus par Kofi Annan signi-*

fi que le thème des droits de l'homme est important pour l'ONU», a déclaré à l'AfP Rocio Culebro, secrétaire technique du Réseau national des organismes humanitaires mexicains en ajoutant: «*Pourvu que sa visite facilite un changement d'attitude du gouvernement face au conflit du Chiapas*», apparu en janvier 1994 après le soulèvement de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Après un silence de plusieurs mois, le sous-commandant Marcos, leader de la guérilla, a refait surface la semaine dernière pour annoncer que son mouvement était disposé à des contacts avec d'éventuels médiateurs et en particulier la COCOPA, Commission de concorde et pacification, composée de parlementaires. M. Annan a lui-même écarté l'éventualité qu'il aborde le thème du Chiapas, afin vraisemblablement de ne pas mettre en difficulté le gouvernement mexicain qui affirme que le conflit du Chiapas doit être résolu «*par les Mexicains eux-mêmes*».

La ministre des Affaires étrangères, Mme Rosario Green, a souligné dans un communiqué que le séjour de M. Annan au Mexique porterait en priorité sur les problèmes de l'économie mondiale, du trafic de drogue et de la réforme de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon Mme Green, un autre thème qui est susceptible d'être abordé lors de rencontres entre le secrétaire général, le président Zedillo et elle-même est celui du désarmement, remis à l'ordre du jour en raison des récentes explosions nucléaires réalisées en Inde et au Pakistan.

Équateur: Mahuad est déclaré vainqueur

Quito — Le démocrate-chrétien Jamil Mahuad est arrivé en tête des élections présidentielles équatoriennes du 12 juillet avec 51,16 % des suffrages exprimés 48,84 % pour le candidat indépendant Alvaro Noboa, a annoncé dimanche soir le Tribunal électoral suprême (TSE) à Quito.

L'annonce a été faite à l'issue d'une séance publique agitée au cours de laquelle, le candidat malheureux, le riche homme d'affaires Alvaro Noboa, avait exigé en vain le recomptage des bulletins de la province de Guayas.

Le président du TSE, Patricio Vivanco, a affirmé à l'AfP

que «*la démocratie avait gagné et qu'il n'y avait pas eu un seul vote en trop ni un seul en moins*», pour les deux candidats. Quelque 25 partisans d'Alvaro Noboa, candidat malheureux des élections présidentielles du 12 juillet, ont occupé dimanche soir l'église San Francisco de Guayaquil, a rapporté une télévision de Quito. Peu après l'annonce dans la soirée par le TSE de la victoire de Jamil Mahuad, M. Noboa, 47 ans, avait déclaré qu'il refuserait de reconnaître ce dernier et s'affirmerait victime d'une fraude.

Agence France-Presse

Adieux à Kaboul

Les talibans réussissent à chasser la quasi-totalité des étrangers de l'Afghanistan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — De nombreuses organisations non-gouvernementales (ONG) ont quitté Kaboul hier après des descentes de la milice des talibans dans leurs locaux et l'arrestation de membres afghans de ces ONG au lendemain de leur refus de se regrouper dans un quartier inhabitable de la capitale, a-t-on appris de sources humanitaires.

Le bureau de la Commission européenne à Kaboul a également fait l'objet d'une descente et a été fermé par les talibans, qui ont ignoré des protestations sur son statut en partie diplomatique, ont indiqué des membres afghans du personnel du bureau.

A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a d'autre part annoncé que deux collaborateurs afghans de deux agences humanitaires de l'ONU ont été assassinés après avoir été kidnappés à Djallalabad, dans une zone contrôlée par les talibans. Les victimes avaient été enlevées le 13 juillet et ont été retrouvées ce week-end. Un travailleur fait l'objet d'une descente et a été fermé par les talibans, qui ont ignoré des protestations sur son statut en partie diplomatique, ont indiqué des membres afghans du personnel du bureau.

A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a d'autre part annoncé que deux collaborateurs afghans de deux agences humanitaires de l'ONU ont été assassinés après avoir été kidnappés à Djallalabad, dans une zone contrôlée par les talibans. Les victimes avaient été enlevées le 13 juillet et ont été retrouvées ce week-end. Un travailleur fait l'objet d'une descente et a été fermé par les talibans, qui ont ignoré des protestations sur son statut en partie diplomatique, ont indiqué des membres afghans du personnel du bureau.

Selon des sources humanitaires à Kaboul, de nombreuses ONG françaises ont fermé leurs locaux sur injonctions des talibans et leur personnel expatrié a pris la route pour le Pakistan. La organisation concernée sont Médecins du Monde, Aides médicales internationales (AMI), ACTED, Action contre la faim (ACF), Solidarités, Afrane et Madera. D'autres ONG étrangères ont aussi été obligées de cesser leurs activités, parmi lesquelles figurent Care International, Terre des Hommes, International Assistance Mission, Save The Children. La plupart de ces ONG ont refusé d'obtempérer à un ordre des talibans, les «*étudiants en théologie*» au pouvoir à Kaboul, qui leur enjoignait de déménager vers un quartier inhabitable de la capitale ou de quitter le pays.

De son côté, la France a pressé les autorités afghanes de «*permettre une reprise, au plus vite, de l'assistance humanitaire aux populations civiles fortement tributaires de cette aide*», jugeant «*indispensable*» une telle reprise.

«*Ceci est la fin de la présence des ONG étrangères à Kaboul et probablement le début de la fin pour les étrangers en général*», a affirmé Charles MacFadden, le chef de la coordination des ONG à Kaboul. «*Ils essaient de nous faire partir sans avoir à nous expulser*», a estimé un autre responsable d'une ONG, qui a ajouté qu'«*avec de pareilles méthodes ils allaient y arriver*». Les talibans «*sont entrés de force dans les locaux, ont lancé de sérieux avertissements et sont repartis avec deux de nos agents*» afghans, a affirmé le chef d'une ONG médicale.

«*Ces étrangers se sont échappés en emportant des biens appartenant au peuple afghan*», a affirmé un milicien intégriste en position devant les locaux d'AMI.

Une trentaine d'organisations humanitaires avaient reçu mardi dernier un ultimatum de la milice religieuse de se conformer à l'ordre de démantèlement vers le campus de l'école polytechnique, dont les locaux — des préfabriqués en ruine — sont sans eau courante, électricité ni fenêtre.

Les talibans, soutenus par le Pakistan et l'Arabie saoudite, ont imposé une interprétation ultra-stricte de la charia (les lois coraniques) dans les zones sous leur contrôle, qui représentent plus des deux tiers du pays.

Plusieurs ONG avaient déjà fermé leurs bureaux dimanche et fait partir leur personnel expatrié après les déclarations d'un responsable taliban selon lequel les ONG qui ignoreraient l'ordre de démantèlement seraient «*responsables des réactions de l'Emirat islamique*».

L'Union européenne, le plus important pourvoyeur d'aide à l'Afghanistan, a suspendu hier son aide à Kaboul en raisons des pressions exercées par les talibans. 60 % des quelques 400 000 habitants de Kaboul — une ville détruite par deux décennies de guerre — bénéficiaient d'une aide internationale qui s'occupe notamment de l'approvisionnement en eau potable, de la santé et de programmes de nourriture. L'ONU et la Croix Rouge Internationale ne sont pas concernées par les mesures frappant les ONG. Mais les Nations Unies ont déjà fait savoir que son aide serait arrêtée si les conditions réservées aux équipes étrangères n'étaient pas améliorées.

EN BREF

Clinton va se rendre en Irlande

La Nouvelle Orléans (AFP) — Le président Bill Clinton effectuera une visite en Irlande et en Ulster en septembre pour apporter son soutien au processus de paix en Irlande du Nord, a annoncé hier la Maison-Blanche. Ce déplacement interviendra à la suite d'une rencontre qu'aura en Russie M. Clinton avec son homologue russe, précise un communiqué des services de la présidence. Cette visite est destinée à marquer le soutien des États-Unis à l'accord de paix en Irlande du Nord conclu en avril. Aucune date n'a été fixée mais la Maison-Blanche indique qu'elle pourrait intervenir dans la première semaine de septembre. L'annonce de cette visite interviendra le lendemain de la suspension de négociations indirectes entre protestants et catholiques sur l'organisation future d'un défilé protestant à Drumcree.

É D I T O R I A L

Milosevic et son double

Guy Taillefer

L'OTAN faisait à la mi-juin une démonstration de force contre la Serbie dans l'espoir de calmer le jeu dans la province du Kosovo et de faire reculer Slobodan Milosevic, l'homme fort yougoslave. M. Milosevic a bien fait preuve d'un peu plus de retenue militaire depuis un mois. Cependant, les menaces de l'OTAN et les efforts diplomatiques de la communauté internationale n'ont pas permis de dégager une voie de compromis. Bien au contraire. Pendant que l'influence politique d'Ibrahim Rugova, président pacifiste du Kosovo, décroît de minute en minute, les signes de radicalisation et d'internationalisation de l'imbroglie kosovar se multiplient. Il faut agir, et vite.

Les perspectives d'une solution négociée, ou même d'un cessez-le-feu, ont-elles jamais paru plus lointaines dans la province du Kosovo, où s'affrontent l'armée yougoslave et les indépendantistes kosovars depuis le début de l'année? La guerre s'éthnicise sauvagement, le fossé se creuse entre les clans, les appels à la modération ont de moins en moins d'échos et la population kosovar bascule dans le camp rebelle et se radicalise, fatiguée d'attendre les résultats du pacifisme de M. Rugova.

Cette impasse appréhendée tient à une complexité de facteurs typiquement balkaniques, bien entendu, mais aussi à la stratégie — ou à la non-stratégie, diraient certains — appliquée par l'Occident pour tenter de désamorcer une guerre qui pourrait à tout moment déborder en Macédoine ou en Albanie. Elle tient, notamment, à l'effet pervers qu'ont eus les pressions occidentales sur Belgrade afin qu'elle réduise en intensité sa répression dans les zones rebelles et épargne les populations civiles formées à 90 % d'Albanais de souche. Ces pressions ont donné des résultats ponctuellement encourageants: elles ont convaincu — pour le moment — le président serbe Milosevic de calmer sa puissante machine militaire et d'autoriser l'entrée d'une mission de surveillance internationale au Kosovo. Mais par une sorte d'effet boomerang, ces efforts de dissuasion ont ouvert la voie à l'Armée de libération du Kosovo (UCK), lui permettant de gagner du terrain, et peut-être même maintenant, selon certaines informations, de prendre le dessus sur les forces serbes.

Ainsi, les Occidentaux, qui cherchaient sous la menace de frappes aériennes à calmer le jeu le mois dernier, n'ont pas simplifié le problème: ils l'ont rendu encore plus inextricable. *A posteriori*, leur erreur la plus grande aura été de ne pas soutenir plus tôt et surtout plus fermement le «président» kosovar Ibrahim Rugova, voix célébrée à l'Ouest de la résistance non violente à l'intransigence serbe, élu deux fois par ses compatriotes à des élections parallèles que Belgrade n'a jamais voulu reconnaître.

Pendant huit ans, suivant la décision en 1989 de M. Milosevic de retirer au Kosovo son statut d'autonomie, les efforts de M. Rugova pour obtenir réparation n'ont jamais bénéficié du soutien actif de l'Occident. Les Occidentaux ont laissé pourrir la situation, ils paient aujourd'hui le prix de leur négligence. Il ont regardé les bras croisés M. Rugova épuiser ses forces et épuiser la patience de la population kosovar qui rallie aujourd'hui en nombre croissant la guérilla de l'UCK en se rangeant à sa solution finale de la lutte armée. Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie) tente aujourd'hui de recoller les morceaux et de réunir

sous le même parapluie les chefs kosovars modérés, dont M. Rugova, en espérant qu'ils parviennent à mettre le couvercle sur les rebelles, alors que les dépêches rapportent qu'ils sont de mieux en mieux financés, équipés et encadrés. La cohésion est proche de zéro entre ces modérés qui se disputent maintenant la représentation politique de l'UCK.

Il pourrait être trop tard, tant la diplomatie est dépassée par les événements. Les Occidentaux peuvent bien continuer de voir en M. Rugova le principal représentant kosovar à d'éventuelles négociations avec M. Milosevic. Mais cela constitue de plus en plus une vue de l'esprit: l'UCK a refusé de reconnaître l'autorité de M. Rugova et conteste sa légitimité. Inquiétante perspective, alors qu'en parallèle au «nettoyage ethnique» que Slobodan Milosevic est accusé de «perpétrer» contre les Albanais du Kosovo, l'UCK se met à son tour à vider des villages à majorité serbe.

M. Milosevic aurait-il pu rêver un scénario pareil? Il a, dans le passé, fait à répétition la preuve — ses louvoiements diplomatiques n'ont jamais convaincu personne — qu'il ne voulait d'aucun compromis sur l'autonomie du Kosovo. Le drame actuel est le résultat direct de son intransigence. L'aphonie des voix modérées et la poussée de l'UCK, qui ne veut rien moins que l'indépendance pour la petite province, sont en train d'enterrer pour longtemps les espoirs de dialogue. M. Milosevic vient en quelque sorte de trouver en l'UCK son double. Lui qui a toujours privilégié le recours à la force résistera-t-il longtemps à la tentation de relancer l'armée yougoslave aux trousses des rebelles kosovars?

La crise est telle et les obstacles au rétablissement du dialogue si grands que les Occidentaux n'ont d'autre choix dans l'immédiat que de parer au plus pressé afin de freiner l'impact des violences sur les civils et d'éviter que le conflit n'entraîne les pays voisins dans sa chute. La carte la plus dangereuse est actuellement celle de l'Albanie, que Belgrade accuse de soutenir l'UCK en laissant passer par sa frontière armes et recrues. Dans l'état actuel des choses, les indépendantistes n'ont pas les moyens militaires de remporter la guerre. Ils ont en revanche les moyens de la faire durer. L'OTAN et le Groupe de contact doivent en conséquence trouver une façon de tarir leurs approvisionnements à la frontière albanaise. Contrôler Slobodan Milosevic constitue en soi un défi immense — l'Occident n'arrête pas de s'y casser les dents. Mais l'urgence de la situation appelle tout à coup les Occidentaux à freiner la dérive de l'UCK. La gravité de la situation exige qu'intervienne le plus rapidement possible un cessez-le-feu. Ce ne sera pas la fin de la guerre. Cependant, peut-être cela permettra-t-il à la population kosovar, poussée hors des sentiers de la revendication tranquille, de se demander s'ils n'auraient pas mieux à faire que de jouer le jeu de Slobodan Milosevic.

Les Occidentaux
paient
aujourd'hui
le prix de leur
négligence

L E T T R E S

Mohawks:
bonasserie et truille
gouvernementales

Problème il y a avec les Indiens mohawks: contrebande de cigarettes et d'alcool, cadres d'armes offensives, commerce et exportation de véhicules détaxés, trafic de stupéfiants, etc. Récemment, des interventions policières et gouvernementales ont fortement perturbé les affaires. Voilà que des grands chefs menacent les Québécois de représailles.

Pour régler ce lourd contentieux indien, s'avance alors le ministre responsable des Affaires (soi-disant) autochtones, Guy Chevrette. *Le Devoir* du 26 juin nous annonce qu'il a une solution magique en poche: la palabre, communément appelée négociation. Elle est entamée, même. Sur la base des orientations du gouvernement du Québec contenues dans un document de travail intitulé: *Partenariat, développement, actions* (40 pages, 1998). Joe Norton peut aller se rhabiller avec ses histoires de péage sur les voies de circulation...

En consultant le document précité, les citoyens québécois ordinaires seront heureux d'apprendre, entre autres, que les tribus indiennes du Québec conservent tous les privilèges consentis lors de la défaite de 1760 et reconduits par le coup de force de 1982, comme l'exemption permanente de taxes ou un truc équivalent. Cependant, les anciens passe-droits fiscaux sont assortis d'au moins trois nouveautés, pour le moins inquiétantes: premièrement, l'agrandissement des réserves (page 21); deuxièmement, le droit pour les Amérindiens de taxer les Québécois pour leur bénéfice

propre (page 37); troisièmement, l'obligation pour les compagnies d'exploitation forestière, minière et énergétique de payer de futures rancçons raciales (page 35).

Que de cadeaux en perspective! Ça ne suffit pas. Les concessions passées ont démesurément stimulé l'appétit des chefs indiens; ils poussent stratégiquement l'arrogance jusqu'à lever le nez sur ces dernières offres du ministre Chevrette, contrairement à ce que celui-ci en dit. Heureusement pour nous contribuables. Mais ce n'est que partie remise, devons-nous craindre. Bien sûr, ils veulent notre argent. Mais, misant sur la bonasserie légendaire et sur la truille congénitale des gouvernements québécois successifs, ils escomptent obtenir beaucoup plus. Et ils l'auront probablement. Quel pouvoir de chantage!

Combien de Québécois désirent l'agrandissement des réserves considérées comme des territoires privés de compétence fédérale? Payant déjà des taxes plus élevées pour compenser celles que les Indiens ne paient pas, combien de Québécois veulent en payer (des taxes) directement aux Indiens eux-mêmes? Combien de Québécois souhaitent une amputation des revenus de l'État pour consolider l'apartheid des réserves?

Vienne le jour où le peuple québécois fera fi de tous ceux qui s'efforcent de le culpabiliser pour mieux abuser de sa générosité. Démocratiquement, en ce qui a trait aux Indiens, le peuple obligera alors le gouvernement à municipaliser les réserves vestiges d'une époque révolue.

Richard Bernier
Saint-Denis de Brompton,
5 juillet 1998

Une honte
non partagée

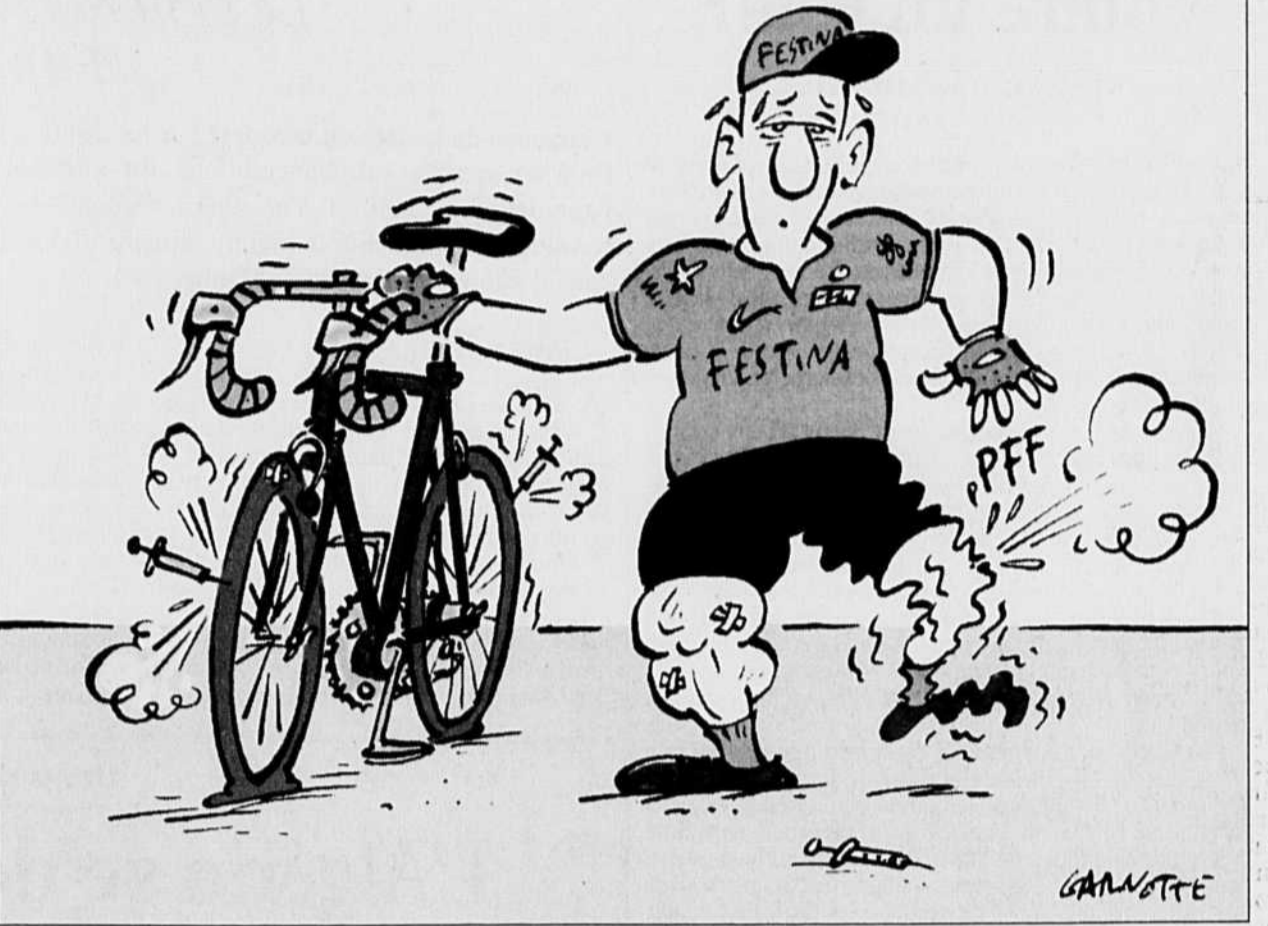
Dans *Le Devoir* du 27 juin dernier, Annette Paquet faisait part de la honte qu'elle a ressentie devant l'accueil que certains ont réservé à Bill Johnson lors de sa participation au défilé de la fête nationale.

Même si l'auteur a reconnu dans son texte n'être «qu'une citoyenne isolée, ne représentant qu'elle-même», je tiens aujourd'hui à me dissocier des propos qu'elle a tenus. Contrairement à ma collègue, je n'ai éprouvé aucune honte: le provocateur qu'est Bill Johnson n'a eu que ce qu'il méritait. Compte tenu de ses prises de position bien connues et de sa croisade contre toute forme d'affirmation des Québécois, il a cherché par sa présence à banaliser le caractère national — et non ethnique — de la fête du 24 juin, de la même manière que ma collègue cherche à le faire en proposant de le déplacer du 24 au 21 juin.

Devant l'échec de sa démarche, Bill Johnson a réclamé haut et fort que Radio-Canada cesse dans l'avenir de diffuser les célébrations entourant cette fête, organisée selon lui par des séparatistes. Curieusement, cette forme d'intolérance ne semble pas inquiéter ma collègue. Pas plus d'ailleurs que les propos de certains fédéralistes qui, le 1^{er} juillet dernier, à Québec, n'ont pas hésité à invectiver les quelques séparatistes venus, à l'instar de Bill Johnson, se joindre à leur fête pour exprimer un point de vue différent du leur.

Comme quoi honte et intolérance sont parfois affaires d'avantage d'opinion politique que de grand sentiment et de grand principe.
Claude Verreault
Professeur agrégé
Université Laval, le 17 juillet 1998

CREVAISONS AU TOUR DE FRANCE ...



Esprit, es-tu (encore) là?

Avant de parler, j'aimerais dire quelque chose.

— Camil Samson, vers 1972

Ces derniers temps, il ne manque pas d'observateurs pour déplorer la pénurie d'une relève politique qui soit à la fois apte à insuffler un peu d'aérodynamisme aux grisonnantes cohortes de nos élus et désireux de le faire. Après tout, il est normal que toutes les générations soient représentées au sein des gouvernements et que les plus jeunes en particulier viennent un peu «pousser memémé dans les orties». Surtout lorsque lesdites memémés ont tant profité de la prospérité des années soixante et soixante-dix.

Mais il y a pire que le simple fossé des générations. Il y a le problème de recruter, tous âges confondus, des candidats d'un certain calibre intellectuel. Si l'industrie de l'humour sous toutes ses formes semble très florissante chez nous, qu'en est-il de l'esprit? Les nostalgiques diront que cette créature fragile, déjà atteinte de consommation dans une société traditionnelle peu scolaire, n'a pu survivre à l'infection virale des polyvalentes et des médias de masse. La situation est d'autant plus pathétique qu'elle touche à la fois le fond et la forme. Camil Samson l'a exprimé avec un surréalisme teinté d'angoisse ontologique que peu d'entre nous lui reconnaissons à l'époque: avant de parler, il n'est pas mauvais d'avoir quelque chose à dire. Et, une fois le contenu établi, faut-il absolument que la langue de bois en soit le véhicule?

Résignons-nous, nous ne sommes pas près de réentendre des «witticisms» à la Winston Churchill ou de savoirer les «mots» du général de Gaulle. (Il n'y avait que lui pour rendre transcendant un vague «Français, Françaises, je vous ai compris!») Ce serait d'ailleurs une autre forme d'impérialisme générationnel de la part des baby-boomers que de s'attendre à retrouver chez leurs cadets une tournure d'esprit qui ne correspond tout simplement pas aux stimuli culturels auxquels ils ont été exposés depuis leur naissance.

Même pour le politicien d'expérience, il n'est pas facile de colorer un peu

son discours sans risquer d'être mal compris. On pense ici à la désormais célèbre allusion du ministre Chevrette aux écologistes qui «se masturbent l'esprit». On comprend que ce n'est pas tant la connotation sexuelle du propos qui a choqué, que l'impudence de l'homme d'action plus soucieux de garder la totalité de ses concitoyens au chaud l'hiver que de prêter l'oreille à une minorité d'entre eux qu'inquiètent les méthodes expéditives d'Hydro-Québec. Le ministre, en homme intelligent, a saisi le message. L'onanisme cérébral ne compromet pas l'entendement.

Il y a d'ailleurs belle lurette que nos politiciens, freudiens avant la lettre, ont découvert, faute de les avoir dépassés, les trois stades du développement sexuel de l'enfant. A preuve, l'invective alimentaire de Pierre Trudeau aux gars de Lapalme (stade oral), l'allusion de René Lévesque aux «fédéralistes aux fesses serrées» (stade anal) ou l'exercice du plaisir solitaire décrit par Guy Chevrette (stade génital). A tort ou à raison, on se prend à rêver du jour où une femme politique pourra impunément s'autoriser de telles transgressions langagières.

Il va de soi qu'un peuple préfère s'identifier à un chef d'État qui s'exprime dans une langue élégante, à tout le moins correcte, si possible imagée, plus proche de celle de Lucien Bouchard que de celle de Jean Chrétien. Dans l'affaire Watergate, les «expletives deleted», ces innombrables jurons censurés qui parsemaient les transcriptions des bandes magnétiques, ont probablement fait davantage pour détruire l'image de Richard Nixon dans l'opinion publique que toutes les magouilles que ce dernier a pu cautionner. Cela dit, si l'on attend d'un chef d'État qu'il projette une certaine idée de la nation, il n'est pas forcément mauvais de retrouver chez ses lieutenants quelque vigueur rabelaisienne. Les militants adorent ça. Qui plus est, les racines de notre société distincte plongent dans la trulence du terroir français.

On ne s'étonnera donc pas que notre histoire politique fourmille d'anecdotes fleurant bon l'esprit de bottine. Au cours de sa longue carrière, Maurice Bellemare a eu l'occasion de saupoudrer le *Journal des débats* d'une quantité industrielle de contre-

sens et de solécismes. Retenons cette envolée, au cours de laquelle le député de Johnson prenait à partie le gouvernement Bourassa pour sa présumée inaction dans un obscur dossier: «La situation empire de jour en jour, monsieur le président, la situation est rendue empirique!» M. Bellemare, on l'aura compris, déclenchait les rires comme M. Jourdain faisait de la prose; sans faire exprès.

À l'autre extrémité du continuum intellectuel se trouvait Jacques Normand. Avec un talent d'orfèvre, cet homme maîtrisait la polissonnerie, un art qui requiert deux attributs rarement conjugués au Québec: la finesse et le culot. Proche de l'Union nationale, il ne sacrifiait jamais pour autant une boutade dont un «bleu» fit les frais. C'est ainsi qu'à l'époque fort mouvementée où Jean-Jacques Bertrand était premier ministre (1968-1970), Normand affirma le plus sérieusement du monde qu'à Québec, aucun barbier ne voulait plus toucher à la chevelure ondulée de Bertrand, sous prétexte que «coiffer Jean-Jacques Bertrand, c'est friser le ridicule». À garder en mémoire pour recyclage sous un éventuel gouvernement Charest?

De Daniel Johnson père nous est resté cet aphorisme, toujours de mise trente ans plus tard: «L'indépendance si nécessaire, mais pas nécessairement l'indépendance». Du même auteur, une leçon de vie sans doute durement assimilée: «Quand je me regarde, je me déssole; quand je me compare, je me console.»

Terminons en rappelant la contre-pétite du journaliste Pierre O'Neill aux dépens d'un brave député fédéral censé préférer «les escalopes avec une petite salade aux escapades avec une petite salope». Ou était-ce l'inverse?

De quoi sera fait l'humour, voire l'esprit, des politiciens de demain? S'il n'en tient qu'au député bloquiste Stéphane Tremblay, qui ne mène pourtant pas une vie de bâton de chaise, il s'agira d'une espèce de *commedia dell'arte* laissant une large place à l'improvisation, mais non dépourvue de substance. Pour sa part, Sonia Biddle, candidate de Vision Montréal, se révèle déjà un *stand-up comic* aussi volubile qu'ingénue. Et pourquoi pas? C'est le métier qui rentre. A son âge, le leader étudiant Claude Charron n'avait-il pas décrété une fois pour toutes que «Négocier, c'est se faire f...»?

lsexton@usa.net

À P R O P O S

... des emplois scientifiques et techniques

La proportion des emplois scientifiques et techniques en regard de l'emploi total a fortement progressé au Québec de 1971 à 1996. Elle a en effet plus que doublé, passant de 2,4 % à 5,3 %. Durant la même période, l'Ontario voyait cette proportion augmenter de 3,1 % à 5,2 %; le Québec a donc comblé l'écart qui le séparait de l'Ontario. Toutefois, il faut souligner que le pourcentage d'ingénieurs dans les entreprises, tant en

Ontario qu'au Québec, reste très faible en comparaison de la situation dans tous les autres grands pays industrialisés. La trop faible présence d'ingénieurs dans les entreprises constitue un problème très important pour l'économie du Québec, en particulier pour les PME du secteur manufacturier. *L'entreprise innovante au Québec: les clés du succès*, Conseil de la science et de la technologie, 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U É B O I S

IDÉES

La révolution cubaine célébrera son quarantième anniversaire en janvier prochain

Un embargo de trop

La reprise du commerce entre les États-Unis et Cuba apporterait des changements fondamentaux et créerait une dynamique socioéconomique inédite dans l'île

LUIS TORNÉS
AGUILILLA
Laon, France

Les Cubains sous embargo, ceux qui vivent dans l'île «à fond de cale» sans un ami diplomate, sans un oncle aux États-Unis ou une connaissance bien placée dans la capitale, ceux-là sont en droit de poser au gouvernement américain une question pertinente: de quel droit, messieurs, nous soumettez-vous à la misère?

Il y a fort à parier que la réponse n'est pas simple et qu'elle peut être un sujet délicat, voire dangereux. En effet, comment est-il possible que les illustres et brillants universitaires qui conduisent la politique étrangère du gouvernement des États-Unis d'Amérique n'aient jamais tenté d'explorer une autre façon de promouvoir à Cuba la naissance d'un contexte démocratique et pluraliste?

Oh, le grand mystère! A coup sûr, les spécialistes de la CIA et les cubanologues de service apprennent «à l'école» que le contrôle idéologique sur une population est intimement lié aux conditions économiques provoquées, entretenues et calculées.

Cependant, nous sommes loin de

penser que l'apparente et anachronique litanie de l'administration des États-Unis irait se nicher dans les machinations et les calculs machiavéliques qui (n'en doutons pas) n'ont pas de place dans les esprits éclairés de notre pieux «voisin du Nord».

Ceci dit — il faut l'admettre —, on s'y méprendrait à l'aise. D'autant plus à l'aise qu'au vu de l'expérience accumulée pendant la guerre froide, les États-Unis peuvent songer — sans perdre la tête — à la possibilité d'un changement de doctrine au sujet de Cuba.

Nous savons tous que la capacité de pénétration idéologique et, par conséquent, les chances de parvenir à un changement en RDA furent grandement facilitées par la reconnaissance internationale de ce pseudo-Etat.

Les ambassades à Berlin-Est, les foires de Leipzig ainsi que toutes les manifestations liées de près ou de loin à la reconnaissance de la RDA ont été autant de vecteurs utilisés pour saper les fondements du défunt système est-allemand.

Les États-Unis savent bel et bien que la reprise du commerce avec Cuba ainsi que la libre circulation des biens et des personnes apporteraient des changements fondamentaux en créant une dynamique socioéconomique inédite dans l'île.

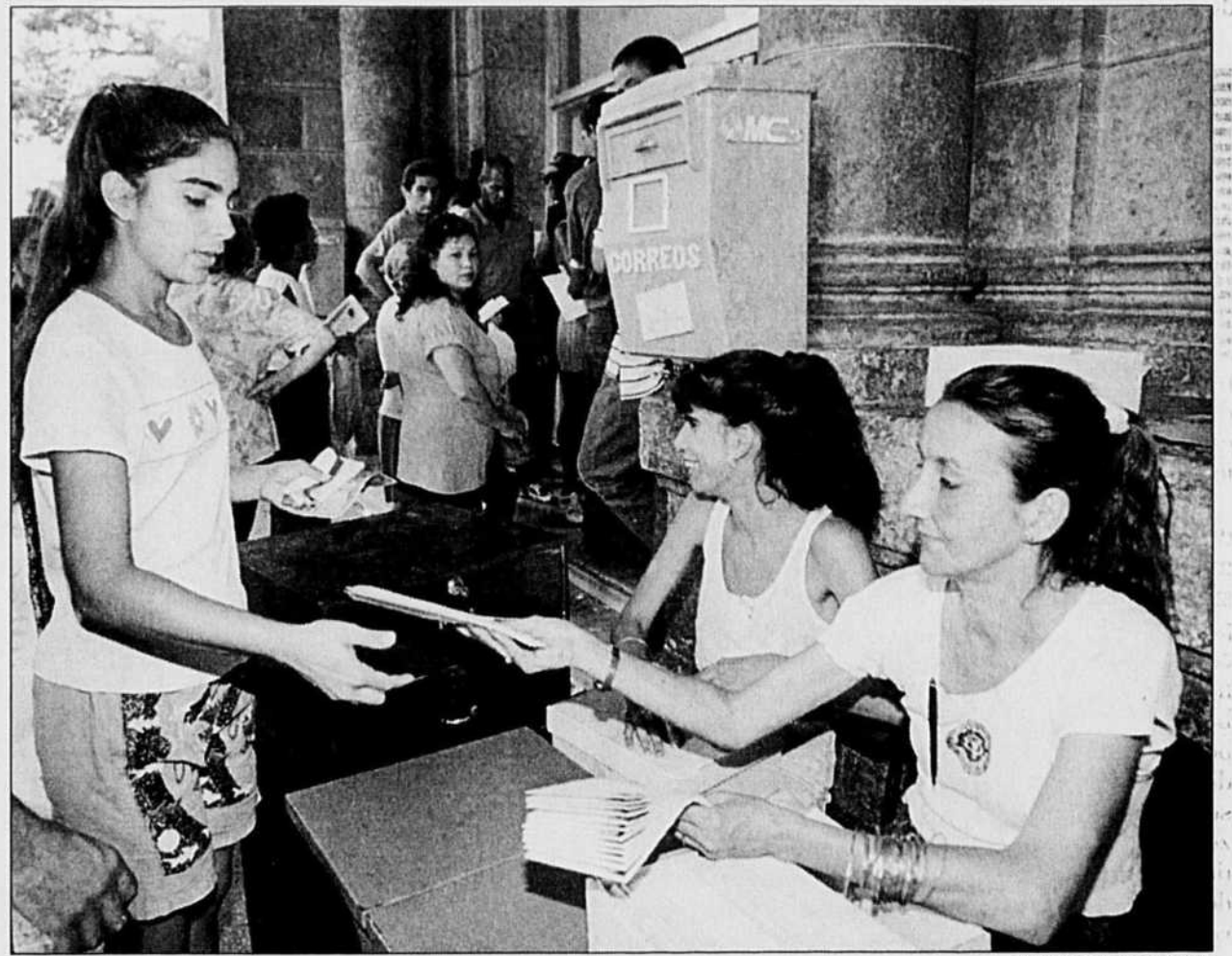
Mais la liberté et la démocratie ne se peuvent décréter au bout de 40 années d'autocratie. Ces deux valeurs universelles doivent trouver leur place dans l'esprit du peuple cubain comme une exigence nécessaire et comme un chemin éloigné de l'actuel «sauve qui peut» encouragé et généralisé dans l'île par l'économie parallèle et par le roi dollar. Cela est aussi une vérité incontournable.

Les États-Unis pourraient cesser de se gargariser continuellement avec de doux discours puisqu'ils font fi du sort réservé à la majorité des Cubains qui survivent, depuis trop longtemps, en marge du monde dans un terrible dénuement matériel.

Du coup, nous cherchons désespérément celui qui serait en mesure de nous certifier (sans rire) que le maintien de l'embargo commercial contre Cuba n'est point le fruit d'un calcul politique abject et à longue échéance.

En attendant, je conseille aux grands stratèges de l'administration américaine la lecture analytique du livre de Robert McNamara, *In Retrospect - The Tragedy and Lessons of Vietnam*, dans lequel celui-ci explique (un peu tard d'ailleurs) combien la guerre du Vietnam fut pour les États-Unis une gaffe monumentale.

Qui pourrait certifier que le maintien de l'embargo commercial n'est pas le fruit d'un calcul politique abject?



Une employée des Postes cubaines vendait des enveloppes et des timbres, le 15 juin dernier, à des aspirants immigrants qui faisaient la queue devant un bureau de postes à La Havane. Ceux-ci voulaient ainsi participer à une «loterie» américaine devant permettre à des milliers de Cubains d'immigrer aux États-Unis.

Le projet de stade de baseball au centre-ville de Montréal

Les enfantillages de la balle

Plutôt que de construire un deuxième stade promis au vide, Montréal gagnerait à aider davantage son club de hockey

LOUIS MORISSETTE
Montréal

Je n'ai rien contre les Expos. Au contraire, j'aime le baseball. Comme beaucoup d'autres amateurs, j'ai eu beaucoup de plaisir au parc Jarry, j'ai versé quelques larmes lorsque Rich Monday a anéanti Steve Rogers au Stade olympique et j'étais en colère lorsque la grève des joueurs a mis fin prématurément à leur meilleure saison. Malgré les récentes ventes de feu, je suis encore un partisan qui s'intéresse au résultat de chaque match.

Il est vrai que le Stade olympique n'est pas un stade propice au baseball. Mais il faut voir la réalité. La réalité est celle d'une ville où l'été est court et le reste de l'année hostile à une partie de baseball en plein air. Un stade sans toit pour jouer au baseball du 1^{er} avril jusqu'à la fin d'octobre (si on inclut les séries de fin de saison) et, surtout, pour attirer des millions de spectateurs comme les villes américaines plus au sud, c'est rêver en couleur. Les dirigeants des Blue Jays de Toronto l'ont bien compris: un toit rétractable est un investissement qui garantit la survie de leur équipe à long terme.

Les Expos sont sûrement un apport économique pour Montréal. Mais pour combien de temps? La réalité est celle d'une industrie, le baseball, qui ne contrôle pas ses salaires. On prévoit que les salaires pourraient doubler d'ici les cinq prochaines années. Dans un marché comme celui de Montréal, avec en plus un dollar canadien faible, il est probable que les Expos ne puissent jamais

présenter à la fois une équipe compétitive et un bilan financier positif. Les Expos devront continuer de sacrifier leurs joueurs étoilés, mettant à rude épreuve la patience des partisans. Et, à moins que Felipe Alou ne soit éternel, les foules seront maigres au stade. Un jour, le dé-



Photomontage illustrant l'aménagement projeté du stade de baseball au centre-ville de Montréal.

nagement deviendra inévitable et Montréal se retrouvera avec deux beaux stades... vides.

Pour que le plan d'affaires soit plus crédible, il faudrait miser sur un stade avec un toit rétractable, au centre d'une ville en pleine croissance. Mais la réalité est celle d'une ville, la Ville de Montréal, au bord de la faillite, qui possède déjà un stade avec un toit qu'on paye encore, avec des infrastructures touristiques déficitaires, avec un taux de pauvreté parmi les plus élevés au Canada. Dans de telles conditions, comment justifier l'injection de fonds publics pour la construction d'un nouveau stade?

Enfin, la réalité est celle d'une ville qui possède une des équipes les plus prestigieuses du sport professionnel: le Canadien. La saison de hockey à Montréal devrait, avec une bonne équipe, s'étirer de septembre jusqu'à juin, ce qui représente un chevauchement important avec la saison des Expos. On le sait, la vraie saison des Expos ne commence que lorsque celle du Canadien se termine. Et le Canadien, comme les Expos — M. Corey nous l'a dit récemment —, a besoin, pour concurrencer les meilleures équipes américaines, de l'appui des partisans, du milieu des affaires... et des gouvernements.

Pour toutes ces raisons, garder deux équipes majeures à Montréal relève de la plus pure utopie. En tant que citoyen de Montréal, partisan du Canadien et partisan des Expos, il faut choisir, faire notre deuil des Expos et investir dans une seule équipe majeure, le Canadien, en l'appuyant si nécessaire par des mesures fiscales, le temps qu'il faudra, pour demeurer compétitifs avec les équipes américaines. De cette façon, il pourrait être possible de retrouver une équipe de hockey prestigieuse à Montréal, avec de grands joueurs qui redonnent le goût du hockey aux partisans et un spectacle qui rehausse la réputation de Montréal.

Montréal n'a tout simplement pas les moyens, actuellement, de soutenir deux entreprises de luxe qui pratiquent la surenchère de fonds publics. Aller contre cette réalité, c'est se contenter de deux équipes médiocres, puiser dans les fonds publics au détriment d'autres activités ou d'autres équipements certainement plus prioritaires qu'une équipe de baseball et risquer de se retrouver avec deux stades vides dont nous pourrions être fiers. Quant aux Expos, il n'est pas dit qu'ils ne reviendront pas un jour à Montréal lorsque cette dernière sera redevenue la métropole du Québec.

Dans la foulée du Forum sur les arts au Canada français qui a eu lieu à Sudbury

L'art «périphérique» canadien-français va bien...

Mais la condescendance québécoise et la montréalisation de la SRC n'aident pas

JEANNE VALOIS

Chaire pour le développement de la recherche sur la culture française en Amérique du Nord, faculté des lettres, Université Laval

FERNAND HARVEY

INRS-Culture et Société

Du 3 au 6 juin dernier, l'Institut franco-ontarien de l'Université laurentienne à Sudbury réunissait une centaine d'intervenants du domaine des arts des milieux francophones minoritaires du Canada: artistes du théâtre, de la parole, de la musique et des arts visuels, bien sûr, mais aussi des diffuseurs: éditeurs, promoteurs et chroniqueurs, et des universitaires qui ont comme objet d'étude cette production culturelle. L'objectif de ces assises était de se rencontrer, de se parler, de se rapprocher, de faire le point sur la situation des arts au Canada français. Dès le départ, soyons clairs: il a été question des arts au Canada français, c'est-à-dire des arts au Canada «hors Québec».

Que le forum ait eu lieu à Sudbury semble un juste retour des choses car c'est là que, dans les années 1970, est née une culture particulière dont l'objectif principal était la production de critères d'identité collective. C'est dans cette ville minière du nord de l'Ontario, en effet, qu'ont convergé un ensemble de problèmes sociaux, politiques, économiques et culturels propres aux francophones vivant en milieu minoritaire, qui a donné naissance à une lutte contre toutes les formes de domination, notamment contre une domination culturelle du Québec. Cette lutte s'est extériorisée notamment par une littérature orale — poésie, théâtre et chansons — dont la diffusion s'est faite, et se fait encore, grâce d'abord à la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO), qui a permis la mise sur pied non seulement du groupe de musique populaire CANO mais aussi à la maison d'édition Prise de parole, au Théâtre du Nouvel-Ontario et aux Nuits sur l'étang, pour ne nommer que ceux-là.

Les années 1970 sont donc des années charnières pour les arts en Ontario français, elles le sont aussi pour l'Acadie et l'Ouest canadien. Là aussi, des entreprises culturelles, les Editions d'Acadie et les Editions du blé par exemple, fêtent leur 20^e ou 25^e anniversaire, et une deuxième génération d'artistes est occupée à se mettre en place. C'est donc maintenant un moment propice pour faire le bilan du passé et planifier le futur.

La création en milieu minoritaire, l'apport de l'art en milieu minoritaire et l'apport de la communauté à l'art en milieu minoritaire, la diffusion, le rôle de la critique, le rôle des structures locales d'animation culturelle: tels étaient les thèmes proposés par le forum. Quelques intervenants ont exprimé la difficulté de vivre — et de créer — en minoritaire, mais ce discours se transforme depuis quelques années. Certains artistes refusent carrément l'appellation «minoritaire», la plupart parlent

maintenant en termes de «centre» et de «périphérie».

Investir le centre, ce n'est pas, du moins dans un premier temps, investir la France, mais investir le Québec ou encore investir le Canada anglais ou l'Amérique du Nord. Voilà le choix qui se pose. Doit-on continuer à produire un art identitaire à l'abri des médias et de la compétition ou être d'avant-garde et aller vers un marché plus large, un marché international? Doit-on s'inscrire dans l'industrie culturelle là où la critique est systématique et parfois suicidaire?

Au Canada français, comme ailleurs, ce ne sont pas seulement les compressions dans les subventions gouvernementales qui incitent à redéfinir ce que deviendront les arts, c'est aussi que les artistes disent avoir fait le tour de l'art du minoritaire, de l'esthétisme du groupe d'appartenance. Coûte que coûte, ils doivent maintenant aller au delà de leur communauté et produire des œuvres qui se suffisent à elles-mêmes.

Comme au Québec, les artistes, les écrivains et les cinéastes du Canada français aspirent donc à créer et à produire des œuvres à caractère universel, sans pour autant renier les sources profondes et originales de leur imaginaire. Ils sont, pour ainsi dire, à la croisée des chemins.

A la question de la création s'ajoute celle tout autant stratégique de la diffusion et des publics. Et c'est sans doute sur ce plan que l'avenir apparaît plus problématique. Comment faire connaître cette effervescence créatrice auprès des communautés francophones elles-mêmes, et auprès du public québécois, canadien et étranger? Le colloque a fait ressortir la difficulté d'intéresser les publics des communautés francophones aux spectacles culturels novateurs de même que l'absence de réseaux de distribution efficace des produits francophones hors Québec. Acheter un livre en français, visionner un film produit par un cinéaste acadien ou franco-ontarien n'est pas chose facile en milieu minoritaire.

Quant à la diffusion des spectacles et des produits culturels canadiens-français et acadiens au Québec, d'importantes difficultés subsistent et suscitent d'après critiques de la part des créateurs hors Québec.

Condescendance ou ignorance de l'institution littéraire québécoise, montréalisation des ondes de la Société Radio-Canada en matière culturelle, ignorance des élites québécoises et du public québécois par rapport aux nouveaux courants créateurs qui se sont développés depuis une dizaine d'années au sein des communautés francophones, telles sont les critiques récurrentes entendues lors de ce colloque.

De toute évidence, la politique du gouvernement du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes, lancée en 1995 et sous la responsabilité du ministre Jacques Brassard, aura fort à faire pour rétablir les ponts plus ou moins rompus entre le Québec et le Canada français depuis les années 1960. À l'heure de la mondialisation, le Québec et les communautés francophones et acadiennes n'auraient-ils pas intérêt à consolider l'espace culturel francophone au Canada et en Amérique du Nord?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques), Martin Dulos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisc, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Genevieve Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les USA suent



PETER MORGAN REUTERS

CES GENS trouvent un peu de fraîcheur dans le parc Bryant au cœur de New York où il faisait hier un 30 degrés humide. Ailleurs aux États-Unis, le thermomètre grimpe dans les 37-38 degrés, comme à Dallas où la canicule dure depuis quinze jours. Cette vague de chaleur est déjà responsable de 113 morts. Le Texas enregistre 79 décès, dont ceux de 43 immigrants clandestins, qui ont péri alors qu'ils tentaient de passer la frontière. « Cette tendance semble devoir perdurer une semaine de plus, peut-être deux, d'après ce que nous savons », a déclaré Roland Nunez, météorologue au service de la Météorologie nationale.

Ottawa n'interdit plus le MMT

Ottawa (PC) — Faute de preuve scientifique solide, le gouvernement fédéral a décidé hier de lever l'interdiction décrétée sur l'importation de l'additif pour carburant MMT et son commerce entre les provinces.

Ottawa a aussi accepté de verser une indemnisation de 13 millions de dollars US au fabricant du tricarbonyl de manganèse méthylocyclopentadiényle, la firme américaine Ethyl Corp., pour les pertes de bénéfices et les dépenses imputables à l'interdiction du produit l'an passé au Canada.

En échange, Ethyl a retiré la plainte qu'elle avait déposée contre une loi canadienne sur l'environnement en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain. Elle a en outre mis fin à une autre poursuite déposée devant un tribunal ontarien.

Utilisé comme catalyseur d'octane dans l'essence sans plomb, le MMT est un composé de manganèse qui, selon certaines études, serait à l'origine de certains troubles nerveux. L'Agence américaine de protection de l'environnement, qui l'avait interdit aux États-Unis, a été déboutée l'an dernier.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse-Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

FISC Utilisation problématique des banques de données

SUITE DE LA PAGE 1

Quelque 146 cas sont toujours à l'étude. Tandis que le ministère poursuit ses vérifications pour établir les divergences qui pourraient exister entre les montants de revenus déclarés par les médecins qui ont produit leur déclaration de revenu et ceux qui leur ont été effectivement versés par la RAMQ, la CSST et la SAAQ. Pour l'instant, dit M. Bordeleau, le ministère est en train de décoder les fichiers qui lui ont été transmis par les organismes concernés.

Cette vérification concerne les professionnels ayant statut de travailleurs autonomes classés en 12 catégories soit les médecins, les dentistes, les denturologistes, les ocularistes, les optométristes, les audioprothésistes, les pharmaciens, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les chiropraticiens, les psychologues et les vétérinaires (grâce aux fichiers du ministère de l'Agriculture).

En réagissant à cette information, la ministre déléguée au Revenu, Rita Dionne-Marsolais a, d'une part, rappelé que « les professionnels de la santé sont payés par le gouvernement et leur premier devoir envers leurs concitoyens est de déclarer tous leurs revenus ». Cependant, a-t-elle ajouté, le nombre de délinquants en cause « ne représente pas un gros chiffre ». Le fisc en a repéré 60 jusqu'à présent. Or on dénombre plus de 40 000 médecins, toutes catégories confondues, au Québec. C'est moins de 1 %.

Il reste que ces données montrent que le travail au noir n'est pas que l'affaire d'ouvriers de la construction ou d'employés à pourboire, comme le veut la mythologie populaire. Un porte-parole du ministère du Revenu fait remarquer que 72 % des sommes perçues dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale pour l'exercice financier 1997-1998 (soit 922 millions de dollars sur 1,3 milliard) proviennent des entreprises et non pas des contribuables particuliers.

Carte-soleil sans payer d'impôt?

Cette comparaison de fichiers a permis au fisc de confirmer des présomptions et de vérifier certains indices. Il a découvert, par exemple, que quelque 25 700 adultes sont inscrits au fichier d'adresses de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, et détiennent en conséquence une carte-soleil, mais n'ont pas produit de déclaration de revenu au Québec de 1994 à 1996. Quelque 8000 d'entre eux détiennent également un permis de conduire du Québec ou ont immatriculé un véhicule au Québec.

Pour l'heure, dit M. Bordeleau, ces renseignements n'ont permis au fisc de tirer aucune conclusion. Plusieurs de ces 25 700 personnes ont peut-être de bonnes raisons de détenir une carte-soleil sans avoir à déclarer leurs revenus, s'il s'agit d'étudiants, par exemple, de personnes temporairement installées hors du Québec ou d'autres qui n'ont pas gagné suffisamment de revenus pour avoir de l'impôt à payer. Le ministère poursuit ces recherches.

La comparaison des fichiers de renseignements du fisc avec ceux provenant des autres organismes publics et des autres ministères a été autorisée par la loi 32 adoptée en juin 1996. Cette loi permet au ministère du Revenu d'obtenir n'importe quel fichier de renseignements provenant de n'importe quel organisme public pourvu que ce soit pour l'application d'une loi fiscale. A la suite d'une levée de boucliers, le législateur a inclus dans la loi des dispositions qui forcent le fisc à présenter à la Commission d'accès à l'information (CAI) un plan d'utilisation des banques de données et à présenter, chaque année, un rapport sur l'utilisation réelle qui en a été faite.

En annexe du rapport déposé en juin dernier, la CAI exprime le désir que le recours systématique aux banques de données externes soit temporaire. Elle constate que plusieurs des informations recueillies par le fisc dans les

banques de données externes ne devraient pas être recueillies par un moyen indirect comme celui-ci mais être déclarées directement au ministère du Revenu dans le cadre normal de l'application des lois fiscales. « La commission rappelle qu'elle a toujours privilégié la collecte auprès des personnes elles-mêmes et non auprès d'un tiers. »

Vers des relevés d'honoraires?

Par exemple, dans le cas des médecins, serait-il possible que la RAMQ, la CSST et la SAAQ soient tenues de transmettre, chaque année, au ministère du Revenu, des relevés d'honoraires versés aux professionnels de la santé?

Cette procédure, si elle était en vigueur, aurait pour résultat de traiter les médecins de la même manière que les salariés, soit l'immense majorité des contribuables. Les employeurs sont tenus de transmettre au fisc un relevé indiquant les montants des salaires versés à leurs employés. Le fisc peut ensuite corroborer la déclaration de revenus des salariés avec les renseignements fournis par les employeurs.

La ministre Dionne-Marsolais n'exclut pas la possibilité, en effet, qu'à terme, le ministère du Revenu propose d'adopter une proposition comme celle-ci. Cependant, dit-elle, l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît. On ne peut, en cette matière, traiter les médecins de manière isolée. Si le gouvernement le fait, ne devrait-il pas aussi émettre des relevés pour tous les professionnels qu'il embauche à contrat, y compris les avocats ou les ingénieurs?

Québec n'est pas seul à penser. Dans son dernier budget, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, annonçait que « les organismes et ministères fédéraux commenceront à établir des feuilles de renseignements pour les paiements contractuels à partir du 1^{er} janvier 1998 et [que] les sociétés d'État fédérales leur enverront le pas le 1^{er} janvier 1999 ».

COMIC Le privé l'emporte sur le public

SUITE DE LA PAGE 1

à voix haute sur notre condition humoristique, la praticienne-théoricienne citait *L'Ère du vide* et le *Troisième Sexe*, de Gilles Lipovetsky.

Bref, le comique, pour elle, c'est du sérieux. Elle a les deux pieds et la tête dedans. Sauf erreur, son mémoire, déposé en 1996, est même un des rares travaux savants à s'être intéressés à l'humour québécois, ce qui est un comble étant donné l'importance culturelle et industrielle du phénomène. La M. A. à comédie a plus précisément proposé des « Approches historique et dramaturgique du monologue d'humour en tant que genre autonome » — c'est le titre peu rigolo du travail de 150 et quelques pages.

« En un sens, j'ai voulu donner quelques lettres de noblesse au genre qui domine actuellement, dit celle qui le pratique elle-même. Le monologue d'humour a de longues et profondes racines historiques. Au Moyen-Âge, les amuseurs monologuaient sur des sujets qui font encore recette aujourd'hui, le sexe, les relations hommes-femmes, la religion et l'autorité. Le genre a eu une grande influence sur le théâtre comique. Encore aujourd'hui, il occupe une place primordiale dans la société, particulièrement en Amérique où le stand up comic est le genre de loin le plus présent. »

Indeed. Aux États-Unis et au Canada anglais, les mille et une salles spécialisées en humour sont toutes réservées au stand up. Dans son étude, Mme Léveillé explique que ce sous-genre a été développé par les

animateurs de cabaret qui devaient chauffer la salle et faire le lien entre les numéros. Les textes des stand up continuent d'ailleurs de pratiquer l'humour-choc, à base de gags courts de deux ou trois « lignes », enfilés les uns à la suite des autres, sans nécessaire unité thématique. On ne voit pratiquement que ça dans le cadre du Just for Laughs. « Il n'y a pas de personnage, pas d'imitation: c'est le culte de l'individu », résume Marielle Léveillé.

Le monologue est également dominant de ce côté-ci de l'Atlantique-Nord. Tous les grands humoristes québécois l'ont pratiqué, Yvon Deschamps, Sol ou Clémence Desrochers, souvent en mettant en scène des personnages d'imbécille heureux, de clown philosophe ou de « matante » commère. Depuis quelques années, c'est même le stand up qui domine franchement sur les planches à gags, comme l'a encore montré la série des cinq Galas du Festival Juste pour rire, qui se tenaient hier soir.

Les sujets abordés ont évolué dans le même sens qu'aux États-Unis: l'humour plus politique et social des années 60 et 70 a cédé le pas à ce que l'« humourologie » appelle le coocooning. Le privé l'emporte sur le public. Le quotidien, même le plus banal, triomphe sur l'histoire et les grandes questions sociales. Au Sud, Jerry Seinfeld, issu des cabarets est devenu le maître de cette tendance, qu'il a imposée jusqu'à la télé avec un succès monstre. Et ici? La *Ptite Vie* et l'absurde passion de Popa pour ses « belles vidanges » appartient un peu à cet

ordre des choses. Mme Léveillé préfère toutefois souligner l'omniprésence du thème «quotidien» chez les stand up: « Au Québec, ce genre est pratiqué presque exclusivement par des hommes dans la trentaine, de François Morency à Patrick Huard, qui parlent de leur blonde, de leur appartement et des autres filles, bien sûr ». C'est alors qu'elle cite l'autre Gilles, Lipovetsky, pour faire remarquer qu'on demande encore aux femmes d'être « belles et gentilles », ce qui « ne fait pas du bon stand up ».

Son mémoire classe plus finement une quinzaine de types de personnages mis en scène par les monologues québécois: le charlatan, le fanfaron, l'amoureux, M. tout le monde, le poète, ou le rebelle. Dans ce dernier cas, elle propose le cas de figure de Maxime Martin et donne une « ligne » de son cru: « Je suis nouveau papa. Tant que ma blonde le sait pas, chu correct! »

Le rebelle est souvent hargneux, insatisfait, voire agressif. Le public anglophone perçoit cette agressivité comme un jeu et l'apprécie énormément, contrairement au public québécois francophone. « Maxim Martin, qui a été très influencé par les stand up comics américains, est encore une exception ici, dit Mme Léveillé. Mais son jeu net et précis, doublé d'excellents textes, donne à cet humoriste une valeur incontestable. »

« Je n'aime pas le qualificatif de rebelle: ça fait un peu jeune, un peu ado », tranche Maxime Martin, 28 ans, humoriste au franc, très franc parler, dont les sujets préférés oscillent autour de la drogue, des femmes et

du sexe — surtout de ces deux-là. On a eu un avant-goût de son talent ce week-end, pendant un gala du Festival. La confirmation pourrait venir ce soir, avec son premier one man show, au Cabaret du Musée Juste pour rire. « Mon numéro de dimanche, au Saint-Denis, sur le cul, a fait jaser. J'avais le goût de dire aux gens: Tabar[blip], calmez-vous! On aurait dû en parler de même avant. Tous les mots utilisés sont dans le dictionnaire. C'est pas de la rébellion, c'est du défoulement. Mon show met en scène un gars qui essaie de se démerder dans la vie merdique d'aujourd'hui. Les gens payent pour m'entendre chialer. Je chiale. Et si j'étais garçon-boucher, j'aurais le même discours. »

Maxime Martin a commencé sa carrière en 1989, dans l'Ouest canadien, où il a grandi, puis il a cassé la baraque avec la série *Zone interdite*, au cours des derniers festivals du rire. Il admire les Américains Leny Bruce et Bill Hicks, tous deux décédés, tous deux célèbres pour leur côté bavard et hyper-critiques. « Ils avaient une présence sur scène extraordinaire. Ils n'étaient pas moralisateurs et ils étaient vrais, crédibles. Moi, je ne donne pas au public ce qu'il attend. Les humoristes comme les peintres ou les musiciens ont une responsabilité sociale: ils doivent élargir la palette, oser sortir des sentiers battus. Trop souvent, les artistes sont des moutons. Un humoriste ouvre une porte et 75 suivants s'engouffrent. Et ça devient de l'humour à numéro, du fast-food. Si mon show marche, d'autres vont m'imiter. Et moi, je vais passer à autre chose... »

BLACK The National Post

SUITE DE LA PAGE 1

En contrepartie du *Financial Post*, Southam cède à la chaîne Sun quatre quotidiens du sud de l'Ontario dont les tirages combinés avoisinent les 200 000 exemplaires: *The Hamilton Spectator*, *The Record*, de Kitchener-Ontario, *The Cambridge Reporter* et *The Daily Mercury*, de Guelph. Ensemble, les revenus annuels de ces quatre journaux s'élèvent à 130 millions.

Au 13^e rang des quotidiens au Canada quant au tirage, *The Spectator* tire à 104 000 exemplaires la semaine et à 128 000 le samedi tandis que *The Record*, au 22^e rang, vend 66 000 exemplaires la semaine et 85 000 le samedi. D'envergure plus modeste, le tirage du *Mercury* est de 17 000 exemplaires et celui du *Reporter* de 9500 exemplaires.

Pour compenser la différence de valeur entre les éléments d'actif échangés, Sun Media versera à Southam une somme d'environ 150 millions. Avec l'acquisition du *Financial Post*, le nouveau quotidien vient de régler un problème épineux, celui de son nom. « C'est un nom historique au Canada. Nous avons acheté la marque et nous entendons la développer », a souligné, hier, l'éditeur du nouveau quotidien national de Southam, Kenneth Whyte.

Tous les noms envisagés qui contenaient les mots *Canadian*, *National* ou *Nation* soulevaient des problèmes de copyright, a expliqué M. Whyte. Selon nos informations, Southam et Conrad Black souhaitaient nommer le nouveau quotidien *The Nation*. Mais un groupe de presse

américain de gauche en détenait les droits pour les États-Unis et le Canada. Ce groupe a refusé net de vendre les droits canadiens pour *The Nation* à Conrad Black, une problématique question de principe.

« Nous avons réglé la question du nom », a dit M. Whyte. Il est désormais choisi et sera annoncé bientôt. Il y a de bonnes chances pour qu'il ressemble à *The National Post*. M. Whyte n'a pas voulu vendre la mèche.

Mais c'est beaucoup plus qu'une question de dénomination que Southam vient de régler avec l'achat du *Financial Post*. Le nouveau quotidien vient de se doter de 100 000 lecteurs, aux tendances conservatrices de surcroît, soit la moitié du tirage initial visé. Le nouveau journal ne devait être publié que cinq jours sur sept et il proposera maintenant une édition du samedi. En outre, le quotidien sera lancé avec une section économique étoffée qui pourra rivaliser avec le *Report on Business* du *Globe and Mail*.

M. Whyte a indiqué que le nouveau quotidien avait déjà embauché 70 journalistes et autres professionnels de l'information dont 12 reporters pour la section économique. Avec *The Financial Post*, Southam met la main sur 90 journalistes spécialisés en économie. A la vitesse de croisière, le nouveau quotidien ne devait compter que 110 à 120 journalistes. « Nous allons réviser nos besoins », a souligné l'éditeur.

Sur le plan financier, le nouveau quotidien de Conrad Black apparaît beaucoup risqué. Southam prévoyait engloûtir de 100 à 130 millions au cours des cinq à sept premières d'existence du quotidien. Le journal peut désor-

mais compter sur des revenus annuels de 75 millions, sans compter sur les 150 millions versés par Sun Media.

Conrad Black avait tenté à plusieurs reprises d'acquérir *The Financial Post* tout comme il avait cherché à faire de même dans le cas du *Globe and Mail*. La dernière rumeur en date voulait que M. Black ait offert de troquer *The Chicago Sun-Times*, propriété de Hollinger, pour le vénérable *Globe* appartenant à Thomson Corporation.

Hier, le président et chef de la direction de Sun Media, Paul Godfrey, soulignait que la décision avait été prise « avec beaucoup de réticence et après beaucoup de questionnement [soul-searching] ». Il a répété qu'il n'avait jamais voulu vendre *The Financial Post* pour de l'argent seulement et ce troc permet au groupe de presse de croître. Deuxième éditeur de quotidiens au pays avec des tabloids *Sun* à Toronto, Edmonton, Calgary et Ottawa, Sun Media exploite *The London Free Press* et vient d'acquérir *The Brockville Recorder and Times*. Le groupe possède également une chaîne de journaux locaux. Avec la transaction annoncée hier, Sun Media détendra 15 des 105 quotidiens publiés au Canada et sa part du tirage des quotidiens au pays s'élèvera à 16 %, a précisé le groupe.

« C'est une transaction qui avantagera les deux parties », a souligné, hier, Michel Perreault, des Conseillers en médias MGP. Le marché boursier semble penser de même: les titres de Hollinger, Southam et Sun media ont vu leur cours augmenter hier. Les actions de Southam ont gagné 1,30 \$ pour clôturer à 28,80 \$.

CROIX-ROUGE Se libérer des poursuites

SUITE DE LA PAGE 1

s'élève à 132,9 millions, l'importance du passif n'a toutefois pas été dévoilé hier. Selon les représentants de la Croix-Rouge, le montant versé au fonds de dédommagement se situera entre 70 et 100 millions.

En vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Croix-Rouge devra d'abord rembourser les créanciers détenant des créances garanties (principalement des banques) avant de soumettre un plan d'arrangement à ses autres créanciers, dont font partie les victimes de l'hépatite C.

A la Société canadienne d'hémophilie, on dit craindre que tous les autres créanciers passent avant les victimes à qui il ne restera plus rien. « Personne ne veut voir la Croix-Rouge disparaître », a déclaré un porte-parole, David Page. Elle est très utile dans

d'autres domaines. Mais il faut rechercher un arrangement équitable. »

L'un des enjeux importants des négociations qui se tiendront dans les prochaines semaines entre la Croix-Rouge et les représentants des victimes de l'hépatite C portera sur le traitement des victimes infectées entre janvier 1986 et juin 1990, les fameux « exclus » du programme fédéral. Cette question qui reste ouverte pour plusieurs gouvernements, pourrait faire échouer le plan de sauvetage de l'organisme poursuivi. « C'est bien certain qu'on les poursuivra tant et aussi longtemps que l'on ne sera pas dédommagé comme les autres », déclarait la semaine dernière au *Devoir* l'avocat responsable du recours collectif pour les victimes québécoises contaminées avant 1986 et après 1990, Michel Bélangier. D'un autre côté, si la Croix-Rouge nous inclut dans son projet de dédommagement, cela ajoutera de la pression à ceux qui s'y refusent toujours. Que le principal concerné reconnaisse la légitimité de nos demandes, ce ne serait pas rien! »

Bien qu'ils refusent de se prononcer sur le sujet, ou sur toute autre hypothèse avant le début des négociations, les dirigeants de la Croix-Rouge ont dit souhaiter en arriver à l'entente la plus large possible. L'objectif, a-t-on rappelé, est de libérer l'organisme des poursuites qui pèsent sur lui en même temps qu'il se départira de ses activités transfusionnelles, de façon à lui permettre de continuer son action dans d'autres secteurs, notamment les services à domicile et le secours humanitaire.

Sachant bien que pour ce faire, la Croix-Rouge n'a pas d'autre choix que d'en arriver à une entente à l'amiable avec tous ses créanciers, les dirigeants de l'organisme n'ont pas manqué de leur mettre de la pres-

sion en soulignant à maintes reprises combien sa disparition serait lourde.

Reconnaissant que le montant qui sera finalement versé au fonds de dédommagement sera, quoi qu'il arrive, bien inférieur aux montants demandés par les victimes, Bob Rae a suggéré que cette contribution, maximale pour la Croix-Rouge, serve de mise de départ à un fonds qui grossira à mesure que les gouvernements s'y joindront. La Croix-Rouge aurait préféré convenir d'un mode de dédommagement en commun avec les autres gouvernements, a-t-il ajouté, mais le temps commence à être compté. Pendant que certains gouvernements tardent à mettre en branle leur propre programme de dédommagement, la Croix-Rouge doit en effet avoir transféré l'ensemble de ses activités transfusionnelles pour le 1^{er} septembre prochain.